

LE BILAN

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

2022 - 2024

ACCOMPAGNER
EMPLOI
DÉVELOPPER
INNOVER



CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Ayons la Corrèze en cathièter

 l'Europe
s'engage
en Nouvelle-
Aquitaine



Cofinancé
par l'Union
européenne

SOMMAIRE

I - LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE CORRÉZIEN

1 - Un marché de l'emploi qui évolue favorablement

2 - Les bénéficiaires du rSa en Corrèze

2-1 - Des effectifs impactés par les évolutions législatives

2-2 - Des foyers concentrés sur la basse et la moyenne Corrèze

2-3 - Un profil corrézien qui tend à se confirmer

2-4 - Un montant moyen du rSa en augmentation

3 - Une politique d'insertion corrézienne volontariste et novatrice en matière d'accès à la formation et l'emploi

3-1 - Un accompagnement systématisé dès l'entrée dans le dispositif

3-2 - Une employabilité optimisée avec :

** une offre d'accompagnement internalisée au Conseil départemental*

** des orientations politiques proactives traduites par des outils et dispositifs innovants*

** une déclinaison d'actions complémentaires pour dynamiser les parcours*

3-3 - Une coordination partenariale opérationnelle

3-4 Une gouvernance participative

II - BILAN DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

AXE 1 : Les actions pour accéder à la formation et l'emploi

20 fiches action

- 1- Mise en lien direct Offre - Demande
- 2 - Clés de l'emploi
- 3- Vis l'emploi / Immersions dans les entreprises
- 4- Pass pour l'emploi
- 5- Contrat Local d'Innovation Sociale
- 6- BOOST Emploi
- 7- Forums Emploi
- 8- Remplacements dans les collèges du Département
- 9- Les clauses d'insertion sociale dans les marchés
- 10- Contrats aidés PEC
- 11- Déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)
- 12- Conduites au changement au sein de l'équipe d'accompagnement CD19
- 13- Acculturation dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi
- 14- Bénévolat "compétences et citoyenneté"
- 15- Bourse au permis
- 16- Ateliers compétences numériques de base
- 17- Représentation des bénéficiaires du rSa dans les instances
- 18- Plateforme collaborative Emploi Insertion
- 19- Observatoire départemental de l'emploi et des métiers
- 20- Promotion des dispositifs Insertion-État au travers du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

AXE 2 : Des professionnels et des métiers pour accompagner à la formation et l'emploi

12 fiches action

- 21- Chargé de mission entreprises
- 22- Coach professionnel
- 23- Coach jeunes
- 24- Coach seniors
- 25- Référent professionnel
- 26- Coach social
- 27- Référent social
- 28- Psychologue du travail
- 29- animateur numérique itinérant
- 30- Agent de santé - Infirmier Diplômé d'État (IDE)
- 31- animateur du PTI
- 32- Accompagnement global

4 nouvelles fiches action intégrées au PTI 2022-2024 lors du Comité de pilotage 2023

- 33- Partenariat avec la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM) : "J'entreprends Corrèze"
- 34- Les modes de garde en Corrèze
- 35- VINCI - CD19 - ADER MOBILITÉ
- 36- Artistes Créateurs d'Art et Label Origine Corrèze

INTRODUCTION

La loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le rSa et réformant les politiques, désigne le Département comme "chef de file" dans la définition, la mise en œuvre et la coordination des politiques d'insertion.

Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) en est un document cadre. Son enjeu est de mobiliser l'ensemble des partenaires et d'organiser la convergence de leurs actions. Il est conçu comme le document socle de la politique d'insertion défini par le Département et ses partenaires. Il s'articule avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI), qui détermine les moyens et les actions propres à la collectivité.

Avec nos partenaires, nous avons donc bâti le PTI pour la période 2016-2018 puis son avenant 2019-2021.

Dans cette continuité, un nouveau PTI a été construit sur 2022-2024 avec un seul mot d'ordre : ALLER VERS L'EMPLOI.

Les deux piliers fondateurs autour desquels s'est bâtie la politique départementale d'insertion corrézienne reposent sur le travail de proximité avec les entreprises locales et l'accompagnement individualisé de chaque bénéficiaire du rSa afin de proposer et d'ajuster ses actions et ses réponses aux besoins et évolutions des territoires et des publics.

En février 2022, le Département a été retenu lors de la deuxième vague d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour déployer le SPIE - Service Public de l'Insertion et l'Emploi. Couvrant la période 2022/2023, le SPIE, portant une ingénierie de projet, a fédéré l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion pour initier des actions facilitant les parcours avec pour exemple D.O.R.A. (Diagnostiquer, Orienter, Renseigner, Accompagner). Ce travail est venu confirmer l'intérêt d'une démarche collaborative.

Aussi en 2024, le Département a souhaité s'engager aux côtés de l'État pour amplifier ses actions en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, un partenariat renforcé, qui s'est traduit par le Pacte des solidarités et la Convention Départementale pour l'Insertion et l'Emploi.

Le bilan du PTI 2022-2024 et de ses 36 fiches action inscrites affiche un taux de réalisation de 94.4%. Les résultats présentés, illustrent notre capacité à proposer des outils et des dispositifs innovants, réinterrogés pour s'adapter aux besoins et spécificités de nos territoires et des publics que nous accompagnons.

Ces résultats ne pourraient s'entendre sans la collaboration active de l'ensemble de nos partenaires de l'insertion et de l'emploi, les organismes de formation et les acteurs du développement économique.

Le Pacte Territorial d'Insertion contribue à enrichir nos collaborations, à mutualiser nos dispositifs, nos moyens financiers et humains pour apporter un niveau de réponses le plus complet possible aux personnes en difficulté.

Dans le cadre de l'avenant au PTI 2025-2028, nous poursuivrons les efforts engagés depuis 2015, en portant une politique d'insertion toujours plus forte et volontariste, réaffirmant le principe selon lequel l'accès à la formation et à l'emploi constitue le premier facteur d'insertion des publics en situation de fragilité.

I - LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE CORRÉZIEN

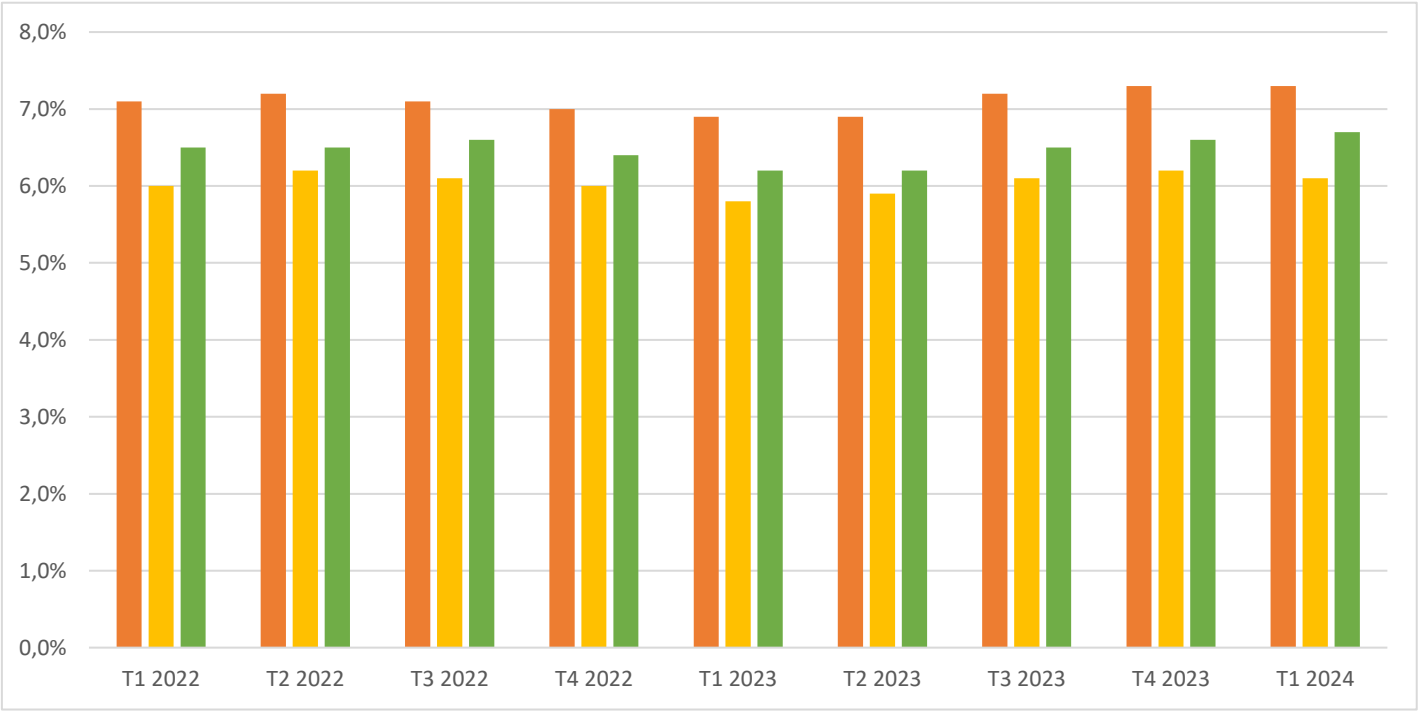
1 - Un marché de l'emploi qui évolue favorablement

La Corrèze se caractérise aujourd'hui par une situation plus favorable que celle constatée en France ou en Nouvelle Aquitaine.

Le taux de chômage corrézien est de 6.1 % au premier trimestre 2024 contre 6.7 % en Nouvelle Aquitaine et 7.3 % en France.

Taux de chômage en pourcentage - Source DREETS

Taux de chômage (en %)	2022				2023				2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
France Métropole	7,1%	7,2%	7,1%	7,0%	6,9%	6,9%	7,2%	7,3%	7.3%
Corrèze	6,0%	6,2%	6,1%	6,0%	5,8%	5,9%	6,1%	6,2%	6.1%
Région NA	6,5%	6,5%	6,6%	6,4%	6,2%	6,2%	6,5%	6,6%	6.7%



Source DREETS

	Corrèze		Nouvelle-Aquitaine
	Nombre	Évolution par rapport à 2019	Évolution par rapport à 2019
Emploi salarié (au 1T2024)	86 074	+2,2%	+5,7%
Emploi intérimaire (au 1T2024)	2 458	+1,1%	-3,7%
Taux de chômage (au 1T2024)	6,1%	-0,5pt	-0,8pt
DEFM Cat. A (au 2T2024)	7 790	-16,9%	-16,9%
DEFM Cat. ABC (au 2T2024)	15 600	-7,5%	-6,9%
Recrutements (hors intérim) (Cumul Juillet 2023 - Juin 2024)	65 889	-1,8%	+0,6%
Offres d'emploi enregistrées (Cumul Juillet 2023 - Juin 2024)	14 141	+59,5%	+32,0%
Indicateur de retour à l'emploi (Cumul année 2023)	12 191	-1,2%	-5,2%

Clé de lecture

- Indicateur dégradé par rapport à l'avant-crise
- Indicateur stable par rapport à l'avant-crise
- Indicateur en amélioration par rapport à l'avant-crise

MARCHÉ DU TRAVAIL – JUILLET 2024



À noter, des indicateurs en amélioration par rapport à l'avant crise tels que l'emploi salarié qui connaît une évolution de 2.2% en Corrèze ou encore la diminution de 7.5% du nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, à corréliser avec l'offre d'emploi enregistré (+59.5%).

Le nombre de demandeurs d'emploi en Corrèze en catégories ABC s'élève à 15 600 au 30/06/24, soit une diminution de 0,06 % par rapport à décembre 2023, alors que l'on observe une augmentation de 0.24% au niveau régional sur la même période.

	Nombre de demandeurs d'emploi Catégories ABC	
	CORREZE	REGION NA
Décembre 2021	16 760	479 890
Décembre 2022	15 750	455 960
Décembre 2023	15 610	459 160
Juin 2024	15 600	460 300

Source France Travail

Catégories ABC regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Après une nette augmentation en 2020 en lien direct avec la crise sanitaire, le nombre de demandeurs d'emplois de catégories ABC, subit une diminution progressive depuis 2021 en Corrèze. À l'inverse, après une diminution marquée en 2022, on observe une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois en région Nouvelle Aquitaine, depuis 2023.

De façon globale, les intentions d'embauche pour 2024, après deux années exceptionnelles, reviennent au niveau de 2019. Plus de la moitié sont des projets de recrutement en emploi durable (CDI et contrats de 6 mois ou plus). Ces intentions d'embauche sont portées majoritairement par les TPE et PME avec une amplification des projets

de recrutement dans les activités financières et d'assurance à l'inverse des projets de recrutement dans la construction, le transport et l'entreposage et le commerce de gros. Les métiers qui devraient tout particulièrement recruter se situent dans les domaines de la restauration (service et cuisine), l'agriculture (arboriculteurs, viticulteurs, agriculteurs), l'aide à domicile et la santé (aides-soignants notamment).

Précisément en Corrèze, selon les enquêtes BMO 2022 et 2024 France Travail, pour couvrir la période du PTI 2022-2024, les employeurs du département prévoient 12 290 projets de recrutements pour 2024 contre 11 300 pour 2022 soit une augmentation de 8,8 %. Pour 2024, pour le bassin de Tulle, on dénombre 5 400 projets dont 63% sont jugés difficiles et 35 % seraient des contrats saisonniers. Les métiers les plus porteurs sont : agents d'accueil et d'information, serveurs de cafés et restaurants et aides-soignants. Alors que sur le bassin de Brive, parmi les 6 890 projets, 67,5% sont jugés difficiles avec 52,8% de saisonniers. Les métiers les plus recherchés sont : viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, serveurs de cafés et restaurants.

2 - Les bénéficiaires du rSa en Corrèze

La part de population couverte par le rSa, c'est-à-dire le prorata du nombre de bénéficiaires du rSa par rapport au nombre total d'habitants est, au 1^{er} janvier 2024, de 2.64% en Corrèze contre 5% au niveau national.

BrSa / population nationale	5%
BrSa / population corrézienne	2.64%

Cette faible part de personnes bénéficiant du rSa en Corrèze résulte des efforts de la collectivité à mobiliser au quotidien l'ensemble de ses ressources humaines, de ses moyens avec une équité de réponses sur l'ensemble du territoire. Au-delà des mots, cet engagement se concrétise, se quantifie et s'adapte constamment au regard des résultats induits auprès des personnes accompagnées.

2-1 - Des effectifs impactés par les évolutions législatives

Pour comprendre l'évolution du nombre de bénéficiaires du rSa, il nous faut intégrer les évolutions législatives depuis 2015, les modalités de financement ainsi que la distinction entre bénéficiaires et foyers allocataires.

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France Métropolitaine, le rSa s'est substitué au RMI, à l'allocation de parent isolé et aux dispositifs d'intéressement liés à la reprise d'activité. Entre 2009 et 2015, il a remplacé également partiellement la prime pour l'emploi. On distingue alors dans le rSa, un volet "minimum social", le rSa socle et un "complément de revenus d'activités" : le rSa activité. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Prime Pour l'Emploi et le rSa activité ont laissé place à la Prime d'Activité (PA).

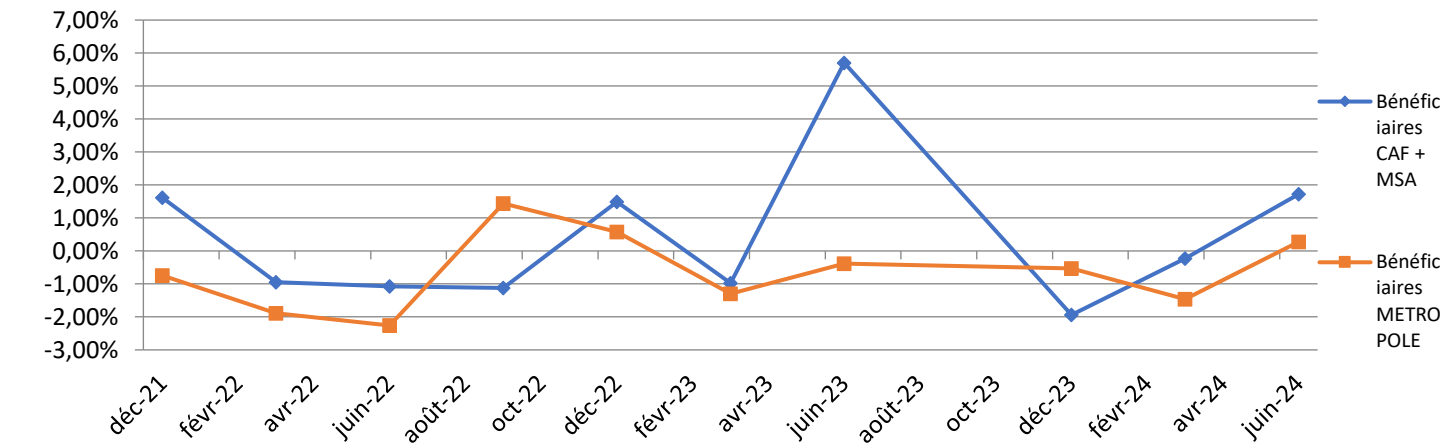
Depuis 2009 et la loi généralisant le revenu de solidarité active, si le pilotage intégral de ce dispositif relève de la compétence des départements, l'État s'était engagé sur une compensation des dépenses à l'euro près. Or, chaque année, le poids de la charge financière non compensée par l'État est de plus en plus lourd pour la collectivité. Le reste à charge s'élève en 2023, à 8 629 362.43€, en hausse sur un an de 1 313 859€. Il est estimé à plus de 10 000 000 € pour 2024.

Après la crise sanitaire inédite que nous avons traversée en 2020, la reprise de l'activité économique départementale en 2021 a permis de stabiliser les données tant financières que statistiques du dispositif rSa départemental et d'observer une décrue sensible du nombre de bénéficiaires, avec une stabilisation à la baisse de ces données sur 2022. Cependant, on assiste en juin 2023 à une forte augmentation du nombre de bénéficiaires du rSa de + 5% en lien principalement avec le traitement de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et l'arrivée massive de personnes ayant eu un refus de droit ou de renouvellement de l'AAH. Cette situation particulière se régule, les mois suivants. Toutefois au 2^{ème} trimestre 2024, on observe une augmentation du nombre de bénéficiaires plus affirmée en Corrèze (+1.7%) qu'en métropole (+0.3%).

En Corrèze, le Conseil départemental dénombre en données consolidées CAF-MSA au 30/06/2024, 6 620 bénéficiaires, soit une diminution de 0.5% en un an.

		12/2021	12/2022	évolution 2021-22	12/2023	évolution 2022-23	06/2023	06/2024	évolution 2023-24
rSa Socle (CD)	Nombre bénéficiaires	6 463	6 355	-1,7%	6 523	+2,6%	6 652	6 620	-0.5%

Source Données consolidées MSA - CAF Élisia - Service Insertion Conseil départemental Corrèze
Données rendues sur des droits ouverts et versables
Données concernant la prime d'activité calculées uniquement avec la CAF car pas de données rendues pour la MSA



La loi pour le Plein emploi du 18 décembre 2023 traduit une volonté du gouvernement de réduire le taux de chômage autour de 5 % d'ici 2027.

Elle vient rénover l'accompagnement des bénéficiaires du rSa et conditionne le versement de l'allocation à 15 heures d'activité par semaine, à compter de janvier 2025. Elle réinterroge notre politique sectorielle et nos périmètres d'intervention en matière d'orientation, d'accompagnement, d'intensification des parcours et introduit un nouveau mécanisme de sanction « suspension remobilisation ». Cette dernière devrait imposer au Département lors de la levée de sanction pour remobilisation, un reversement des sommes retenues dans la limite de 3 mois. De plus, les annonces relatives à une potentielle nouvelle réforme de l'assurance chômage et la lutte contre le non-recours auront un impact budgétaire significatif avec un nombre de bénéficiaires à accompagner inévitablement à la hausse.

Dans ce contexte, forts de notre connaissance et de notre expertise, nous serons attentifs à poursuivre les orientations que nous avons prises, qui portent aujourd'hui leurs fruits et répondent aux points saillants inscrits dans la loi : référent unique, rapidité de prise en charge des personnes, inscription à France Travail, réseau partenarial...

En parallèle, l'organisation développée par la collectivité concourt à la maîtrise du dispositif rSa avec une gestion rigoureuse du versement de l'allocation par un contrôle du respect des engagements d'insertion qui incombent à chacun, selon le principe des droits et des devoirs.

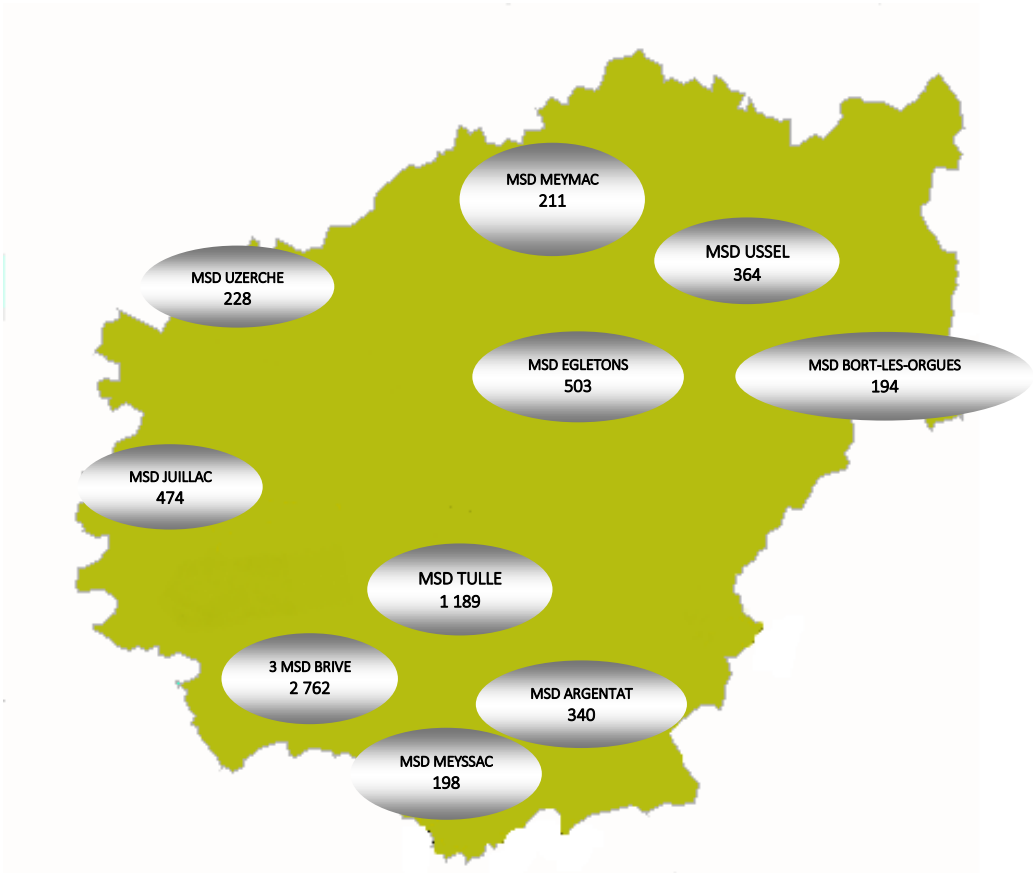
Aussi, en 2023, ce sont 1972 décisions rendues en Commission de Réduction et de Réorientation du rSa (CRSA).

2-2 - Des foyers concentrés sur la basse et moyenne Corrèze

Les bénéficiaires du rSa sont situés majoritairement sur le bassin de Brive (42.7%) en cohérence avec la logique démographique.

Carte Répartition territoriale des bénéficiaires en Corrèze par MSD Juin 2024 - source BO (données non consolidées) - service Emploi et Insertion Conseil départemental de la Corrèze*

** A noter une différence de 157 bénéficiaires du rSa par rapport aux données consolidées CAF - MSA en lien avec la date d'extraction des données*



Par comparaison entre le mois de juin 2021 et juin 2024, on observe dans les Maisons de la Solidarité Départementale (MSD), les évolutions suivantes :

- Une diminution du nombre de bénéficiaires du rSa sur les MSD du Département :

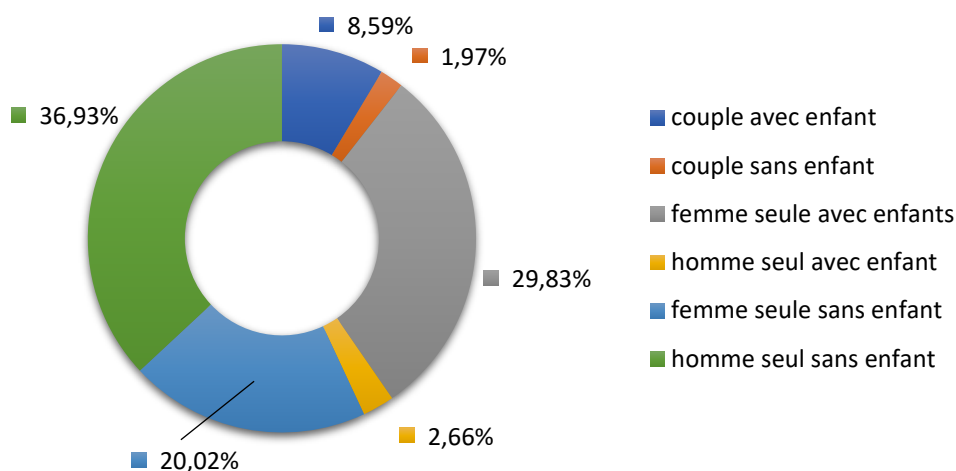
- Uzerche avec -31.74%
- Meyssac avec -20.48%
- Territoire de Brive (3 MSD) avec -4.13%
- Ussel avec -1.36%

- Une augmentation du nombre de bénéficiaires du rSa sur les MSD du Département :

- Meymac avec +9.90%
- Argentat sur Dordogne avec +8.28%
- Tulle avec +6.45%
- Égletons avec +3.07%
- Bort Les Orgues avec +0.52%
- Juillac avec +0.42%

2-3 - Un profil corrézien qui tend à se confirmer

Situation familiale - Foyers

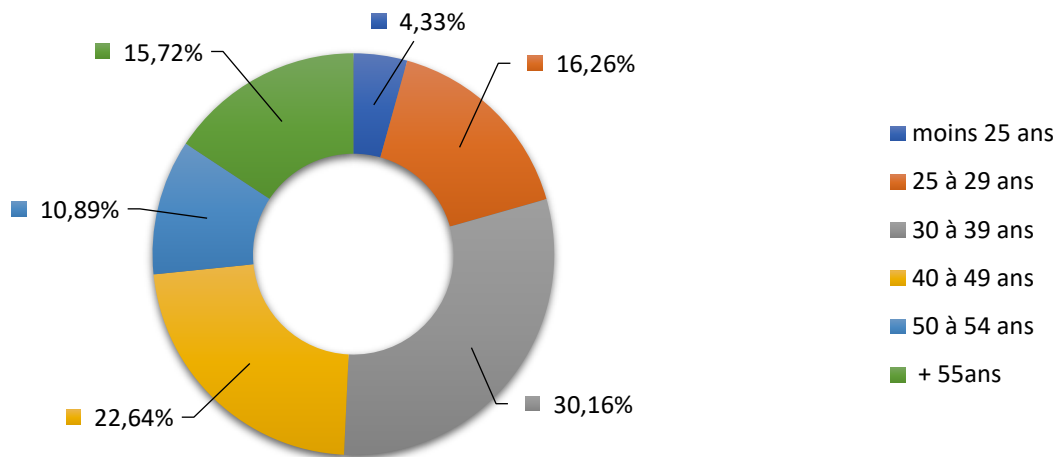


À juin 2024, 89.4 % des foyers sont constitués d'un seul adulte soit une augmentation de 1,8% par rapport à juin 2022.

La situation familiale la plus représentée est celle des hommes seuls sans enfant soit 36.9%, suivie des femmes seules avec enfants (29.8%).

Une tendance qui se confirme depuis de nombreuses années comme déjà indiqué lors de l'évaluation du PTI 2016-2018 et de l'avenant au PTI 2019-2021.

Age de l'allocataire



Plus de la majorité des allocataires du rSa ont entre 30 et 49 ans soit 52.8%.

À noter 26.6% de personnes ont plus de 50 ans (soit +5.4% par rapport à juin 2022) et 4.3% ont moins de 25 ans (soit -9.2% par rapport à juin 2022).

2-4 - Un montant moyen du rSa en augmentation

	12/2021	12/2022	12/2023	06/2024
Montant moyen				
CAF	470,33 €	445,03 €	503,73 €	499,52 €
MSA	424,09 €	492,45 €	407,73 €	542,99 €

Sur le 1^{er} semestre 2024, on constate une augmentation significative du montant moyen rSa MSA de 33% en lien avec l'évolution du nombre de foyers (1.1%) et principalement du nombre de bénéficiaires composant ces foyers (6.4%).

3 - Une politique d'insertion corrézienne volontariste et novatrice en matière d'accès à la formation et l'emploi

Les résultats des deux premières évaluations menées en 2018 et en 2021 sur l'impact du PTI et de la politique départementale d'insertion ont permis de rédiger un nouveau PTI 2022-2024 organisé sur une priorité :

ALLER VERS L'EMPLOI.

Toujours dans la continuité du travail déjà entrepris, le Pacte 2022-2024 s'est décliné en deux grands axes :

- Les actions pour accéder à la formation et l'emploi
- Des professionnels et des métiers pour accompagner à la formation et l'emploi

Au 30/06/2024, 94,4% des actions du PTI sont réalisées ou en cours de réalisation soit sur un total de 36 actions, 34 engagées et 2 à réaliser.

Ces résultats sont rendus possibles grâce à :

- La mobilisation de 110 agents quotidiennement pour accompagner les bénéficiaires du rSa et répondre à leurs besoins.
- Un taux de contractualisation en augmentation constante depuis 2015, preuve de la régularité du suivi déployé auprès des publics. Là où le taux national de contractualisation était donné en deçà de 50%, nous affichions fin 2023 un taux moyen annuel de contractualisation de 86.2% et de plus de 93% pour la seule équipe dédiée à l'accompagnement des bénéficiaires du rSa.

Ce taux est également à mettre en corrélation avec la qualité et l'effectivité du suivi individualisé du parcours d'insertion mis en place par notre collectivité :

- Une prise en charge dès le premier mois de tous les nouveaux arrivants dans le dispositif rSa
- Une offre d'accompagnement modulaire allant de la prise en compte des problématiques sociales les plus lourdes jusqu'à l'entrée et la sécurisation en contrats de travail, mettant l'accent sur la préparation et l'outillage indispensables des personnes pour aller et entrer en emploi, l'inclusion numérique ou encore la santé
- Un spectre de réponses et de leviers d'actions les plus larges possibles pour être le plus adapté dans les solutions apportées.
- Des actions collectives régulières et graduelles dans leurs objectifs, mises en œuvre en renfort du suivi individualisé des publics : Diag Emploi, Pass Emploi et Clés de l'Emploi....
- Des outils innovants, créés pour favoriser l'accès à l'emploi, tels que le CLIS (Contrat Local d'Innovation Sociale), action de tutorat proposée depuis fin 2020 aux chefs d'entreprise corréziens pour sécuriser l'entrée en emploi.
- des heures de bénévolat mises en œuvre pour des personnes très éloignées de l'emploi (562 h en 2023)
- La plateforme BOOST EMPLOI, qui a fédéré 1000 entreprises en 2023, collecté 2321 CV mis à disposition des entreprises recruteuses.
- Une quarantaine de conventions financières et partenariales pour se doter des leviers et des actions nécessaires à l'activation des parcours.

3-1 - Un accompagnement systématisé dès l'entrée dans le dispositif

Depuis 2015, le Conseil départemental met tout en œuvre pour un accompagnement le plus personnalisé et de proximité possible dont la mesure se fait au travers de la contractualisation.

Le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) est l'outil permettant de définir et formaliser les engagements réciproques entre le bénéficiaire et le Président du Conseil départemental en vue de son insertion sociale et/ou professionnelle. Il a pour rôle d'évaluer et de déterminer régulièrement l'avancée du projet d'insertion, les actions et étapes à engager, de mesurer leur réalisation ou d'adapter leur déroulement et de fixer des échéances régulières à l'activation du parcours d'insertion.

Entre 2021 et 2024, ce taux de contractualisation se stabilise pour l'équipe d'accompagnement du service Emploi et Insertion avec un taux de contractualisation moyen de 93.7 %.

	2021	2022	2023	08/2024
Taux de contractualisation de l'équipe d'accompagnement du service Emploi et Insertion (en %)	93.7 %	94.0 %	93.0 %	94.0%
Taux de contractualisation des référents sociaux (en %)	78,2 %	80,8 %	86,2 %	82.9%
Taux de contractualisation des référents professionnels Travailleurs Handicapés (en %)	84,6 %	92,0 %	95,0 %	89.3%
Taux global (en %)	85,5 %	88,9 %	91,4 %	88.7%

Plusieurs facteurs ont favorisé la quasi stabilité du taux de contractualisation :

- Le déploiement territorial des Réunions d'Informations et de Mobilisation (RIM)

Ce temps de mobilisation des personnes dès leur entrée dans le dispositif (4 à 6 semaines après l'ouverture du droit) est déterminant pour une activation dynamique et une mobilisation de la personne dans son parcours d'insertion. L'équipe d'accompagnement du service Emploi et Insertion est en charge de recevoir individuellement chaque nouvel arrivant dans le dispositif.

- La systématisation des relances auprès des bénéficiaires

Ce suivi et ce contrôle dans l'activation des parcours est indissociable d'une offre large d'outils et d'accompagnement. La notion de droits et devoirs incombe à chacun, bénéficiaires et collectivité, et se traduit par un respect des engagements et des échéances.

- L'évaluation plus qualitative des CER et des parcours d'insertion
- Le déploiement d'intervenants dédiés prenant en compte l'ensemble des besoins repérés favorise l'insertion sociale et professionnelle, la santé et l'inclusion numérique.

Globalement, l'activité des réunions à l'entrée dans le dispositif rSa, de 2022 à juin 2024 est représentée par :

- 8 335 personnes invitées en RIM
- Un taux de contractualisation RIM de 67.8 %

À noter que depuis le mois de juin 2024, le service Emploi et Insertion s'est engagé dans l'expérimentation d'une action intitulée "Rebond" sur le territoire de Brive dans le cadre de la contractualisation État / Conseil départemental de préfiguration de France travail.

Cette action présente l'avantage de proposer un parcours express de mise en condition de retour à l'emploi traduit par deux temps forts : un temps d'informations générales de diagnostic, d'orientation et de contractualisation le matin (de type RIM) et un atelier "BOOST EMPLOI" renforcé, l'après-midi.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'atteinte de l'objectif visé de 15H d'activité par semaine envisagée par la loi pour le Plein Emploi, qui permet une mobilisation et une activation de parcours de 6H pour tous les primo-entrants, dès l'entrée dans le dispositif (contre 3H jusque là).

3-2 - Une employabilité optimisée avec :

*** une offre d'accompagnement internalisée Conseil départemental**

La Collectivité a fait le choix d'une offre d'accompagnement internalisée, riche et modulable. Sa pertinence se mesure au quotidien par la qualité et la complémentarité des réponses apportées au public.

Les deux modalités d'accompagnement pré existantes, référents sociaux et référents professionnels rSa ont été abondées de façon à pouvoir offrir un niveau d'accompagnement et de réponses au plus près des problématiques rencontrées par les bénéficiaires du rSa.

En complément des 69 travailleurs sociaux de secteur, l'équipe dédiée du service Emploi et Insertion est composée de 20 personnes : 11 référents professionnels, 3 coachs sociaux, 2 coachs professionnels, 2 agents de santé - Infirmières Diplômées d'État, 1 animatrice numérique itinérante et 1 psychologue du travail.

- ❖ 69 référents sociaux : ils interviennent au titre du dispositif rSa, essentiellement sur les freins sociaux périphériques. Ils accompagnent les personnes les plus éloignées de la formation et de l'emploi.
- ❖ 3 coachs sociaux : ils visent un accompagnement et un soutien personnalisés, de proximité des bénéficiaires du rSa en vue d'une recherche de solutions d'autonomie. La personne est volontaire pour travailler activement sur son autonomie. Cet accompagnement individualisé, de 12 mois (avec possibilité de prolonger l'accompagnement jusqu'à 18 mois), va mobiliser la personne sur la résolution de ses difficultés. L'approche et la singularité de cet accompagnement résident dans le positionnement du bénéficiaire du rSa qui est maître d'œuvre et acteur principal de son parcours d'accompagnement, et dans la réactivité et proximité immédiates du coach social.
- ❖ 11 référents professionnels : ils assurent un accompagnement professionnel des bénéficiaires du rSa. Ils amènent les personnes à définir un projet professionnel et à établir un plan d'actions pour lever les freins à leur insertion et pour atteindre les objectifs fixés.
- ❖ 2 coachs professionnels : ils offrent un accompagnement court, renforcé vers et dans l'emploi ou la formation des bénéficiaires du rSa. Cet accompagnement d'une durée courte de 5 mois renouvelable une fois, facilite et sécurise l'accès à l'emploi ou la formation. Ils animent les actions collectives "Clés de l'emploi et Pack emploi", assurent la promotion et l'activation des dispositifs d'insertion dont le CLIS.
- ❖ 2 agents de santé : ils accompagnent les bénéficiaires du rSa dont les problématiques de santé constituent un frein dans la mise en œuvre d'un parcours d'insertion. Ils vont permettre à ces personnes d'accéder à un parcours de soin pour, in fine, résoudre leurs problématiques de santé et revenir vers l'emploi et / ou accéder aux dispositifs les plus adaptés (AAH).
- ❖ 1 animateur numérique itinérant : il joue un rôle central au sein même des parcours d'insertion pour lutter contre la fracture numérique. Les sessions d'ateliers et de permanences numériques qu'il dispense favorisent l'accès aux outils numériques et à une autonomie numérique. Il assure des permanences dans chaque MSD, une fois par mois et la promotion du dispositif BOOST Emploi par le biais d'ateliers dédiés à cette thématique dès l'entrée des personnes dans le dispositif rSa.
- ❖ 1 psychologue du travail : il apporte un regard et une expertise autres sur la capacité de la personne au changement et sur ses potentialités à réorienter son projet professionnel.

Le Département, à travers ses référents de parcours, assure une prise en charge dès le premier mois, de tous les nouveaux arrivants dans le dispositif rSa. Un diagnostic de chaque situation est établi avec la personne afin de lui permettre d'être accompagnée par la modalité d'accompagnement la plus adaptée à l'instant donné. Elle peut évoluer au fur et à mesure de l'avancée dans le parcours.

L'offre d'accompagnement modulaire que propose la collectivité permet de prendre en compte les problématiques sociales les plus lourdes jusqu'à l'entrée et la sécurisation en contrats de travail, mettant l'accent sur la préparation et l'outillage indispensables des personnes pour aller et entrer en emploi et la levée des freins périphériques tels que la santé ou l'accès au numérique.

** des orientations politiques proactives traduites par des outils et dispositifs innovants*

Favoriser l'employabilité, ce n'est pas uniquement lever des freins mais aussi aider les bénéficiaires à acquérir, développer, optimiser des compétences professionnelles, des postures, des savoir-être, des savoir-faire.

Pour ce faire, des actions et des outils complémentaires ont été déployés à la fois :

- à destination des professionnels à titre d'exemples,

- D.O.R.A. pour identifier les ressources sur le territoire
- Une cartographie des lieux d'accès numériques
- BOOST Emploi
- Le parrainage.
- Pour 2025, une carte numérique interactive recensant les entreprises et les bénéficiaires du rSa par territoire dans l'objectif de rapprocher l'offre et la demande.

- à destination des bénéficiaires tels que :

- Les Clés de l'emploi
- Les périodes d'immersion dans les entreprises
- Les remplacements dans les collèges
- L'action bénévolat : Compétences et Citoyenneté
- L'action VINCI-CD19-ADER MOBILITÉ pour favoriser les déplacements des publics fragiles et les plus éloignés de l'emploi... Une action mobilité qui évoluera de nouveau en 2025 avec le déploiement d'une flotte de véhicules sans permis et automatiques en Maison Du Département (MDD).

Avec un focus particulier sur :

- Les actions collectives graduelles dans leurs objectifs mises en œuvre en renfort du suivi individualisé des publics : Diag Emploi, Pass Emploi et Clés de l'Emploi, permettant de mieux préparer les publics aux techniques de recherches d'emploi et de les rapprocher de la demande d'emploi.
En 2024, les Clés de l'emploi évoluent en Pack emploi (action de techniques de recherche d'emploi visant à préparer les personnes à des entretiens de recrutement sur des postes immédiatement disponibles avec l'appui de l'entreprise recruteuse et des partenaires (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi) afin de répondre collectivement aux besoins en recrutements des entreprises, en mutualisant nos publics, nos moyens humains et nos dispositifs.
- Un outil innovant pour favoriser et sécuriser l'accès à l'emploi, le CLIS (Contrat Local d'Innovation Sociale) : action de tutorat proposée aux chefs d'entreprise pour faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi de bénéficiaires du rSa. Les entreprises bénéficient d'une aide financière mais également d'un accompagnement personnalisé, tant pour elles que pour les salariés, assuré par un coach professionnel.
- L'inclusion numérique afin de permettre à chacun de pouvoir entreprendre des démarches d'insertion sociale et professionnelle. Un animateur numérique organise une permanence par mois dans chaque Maison de la Solidarité Départementale pour faciliter l'accès et l'utilisation du numérique aux publics reçus. Il anime également des ateliers numériques collectifs et assure la promotion de la plateforme BOOST Emploi. En 2024, dans le cadre de l'action Rebond, l'animateur anime un atelier "BOOST Emploi renforcé". À l'issue, les bénéficiaires ont pu s'inscrire sur la plateforme, déposer leur CV en ligne et /ou utiliser le CV Catcher, découvrir les entreprises recruteuses et leurs offres d'emploi, se positionner sur des offres et/ou des actions d'insertion et créer des alertes quotidiennes.

- Un chargé de mission entreprises de la cellule BOOST Emploi assure la mise en relation entre les entreprises et les demandeurs d'emploi dont les bénéficiaires du rSa. Au 30 juin 2024, 1 017 entreprises partenaires, constituant un réseau qui ne cesse de grandir. La plateforme BOOST Emploi permet aux demandeurs d'emploi de consulter les offres d'emploi mais également de déposer un curriculum vitae. L'augmentation du nombre de vues sur la plateforme est constante. À noter que les annonces sur Facebook rencontrent une audience croissante avec 9 042 Followers à juin 2024. Les professionnels de l'insertion mettent à profit l'outil pour les bénéficiaires du rSa qu'ils accompagnent par le recueil des offres d'emploi exclusives. Le chargé de mission coanime les actions collectives menées par le service Emploi et Insertion, assure une revue des portefeuilles avec le responsable de l'équipe dédiée pour faciliter le rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois et porte une nouvelle action de parrainage depuis 2024, en partenariat avec les entreprises corréziennes, dans le cadre de la démarche Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).
- Les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics qui permettent de réserver une part des heures de travail à des personnes dites prioritaires. Elles sont activées sur l'ensemble du territoire de la Corrèze par deux porteurs de projet : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive en compétence sur ce territoire et le Conseil départemental.

** une déclinaison d'actions complémentaires pour dynamiser les parcours*

L'environnement peut demeurer un frein, que ce soit l'éloignement géographique des bassins d'emploi dans le cas de problématiques de mobilité, ou encore la situation familiale, notamment pour les familles monoparentales (fortement représentée dans le dispositif rSa) en lien avec les modes de garde, l'isolement ou encore des difficultés de santé.

Pour y répondre, une quarantaine de conventions annuelles d'objectifs sont signées dans le cadre du PDI avec les partenaires pour :

- Développer les relations avec le monde de l'entreprise et les opportunités d'emploi
- Permettre la remobilisation par une activation hebdomadaire des parcours
- Développer et valoriser des potentiels et compétences
- Favoriser l'autonomie
- Lever les freins à l'insertion afin de renforcer l'employabilité
- Accompagner à la création/reprise d'entreprise et/ou au développement d'activité
- Accompagner au changement
- Recréer du lien social et lutter contre l'isolement
- Redonner confiance et estime de soi
- Répondre aux besoins de mobilités

Venant ainsi compléter l'offre d'accompagnement du Conseil départemental et ses dispositifs.

Parmi ces conventions, sur la période 2022-2024, 64 % relèvent du champ de l'insertion par l'activité économique, 10 % concernent le champ de la mobilisation professionnelle, 15 % pour le champ social/santé/mobilité et 11 % sont relatives à la création d'entreprise.

3-3 - Une coordination partenariale opérationnelle

Le 02/02/2022, le Conseil départemental de la Corrèze est retenu pour déployer le Service Public de l'Emploi et de l'Insertion (SPIE). Il a pour ambition de renforcer l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la CALPAE (Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi) signée en 2019 pour trois ans puis reconduite en 2022.

Il entend renforcer le travail commun entre tous ces acteurs par une démarche collaborative, pour simplifier et consolider l'efficacité de l'accompagnement des personnes vers l'emploi.

Le déploiement du SPIE sur les territoires s'est accompagné d'un investissement de l'État dans des outils numériques mis à disposition gratuitement, afin de faciliter le partage des données, d'optimiser la coordination entre les institutions et améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre existante en donnant un meilleur accès aux dispositifs parfois méconnus. Ces services, qui ont vocation à assurer la coordination opérationnelle entre les acteurs de l'insertion, mais aussi à pérenniser l'harmonisation des nouvelles pratiques professionnelles par une dynamique améliorée des méthodes et dispositifs communs déjà existants, sont proposés en accès gratuit aux territoires volontaires et mis à disposition par l'État et le programme beta.gouv issu de la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique).

C'est ainsi, que la Corrèze a déployé l'outil D.O.R.A. qui a pour vocation de recenser, centraliser et référencer toutes les offres d'accompagnement, d'insertion, d'emploi, sur le territoire afin de pouvoir mobiliser rapidement la solution adaptée à un projet d'insertion ou de retour à la formation ou à l'emploi.

Le SPIE a pris fin au 31/12/2023, mais la loi sur le Plein Emploi vient garantir la poursuite de cette nouvelle méthode de travail avec une coopération opérationnelle entre les professionnels des différentes structures ou institutions et optimiser l'offre d'accompagnement afin de remettre l'utilisateur au centre de ses démarches en assurant de ce fait le principe d'un « parcours sans couture ni rupture », toujours en mutualisant les moyens financiers et humains.

À l'échelle départementale, cela se traduit par la mise en œuvre du Comité départemental pour l'Emploi en charge de décliner la feuille de route en matière d'insertion sur le territoire. Celui-ci a été installé le 3 octobre 2024.

3-4 - Une gouvernance participative

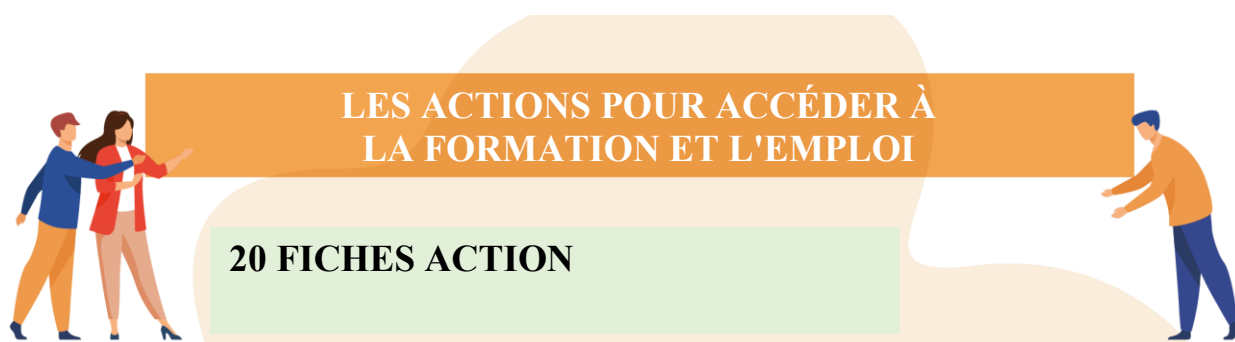
Par ailleurs, le Conseil départemental de la Corrèze a souhaité engager une réelle participation de l'utilisateur et favoriser la citoyenneté.

En effet, la parole de l'utilisateur est essentielle pour construire des actions adéquates dans le cadre des politiques publiques qui les concernent mais sa prise en compte reste encore à être développée.

Sur la période 2022-2024, elle s'est traduite par l'intermédiaire d'un questionnaire, proposé aux personnes dans le cadre de leur accompagnement.

Les modalités de recueil de la parole des personnes bénéficiaires du rSa sont à repenser pour 2025. Une démarche évaluative de cette action, inscrite dans les précédents PTI, sera entreprise au titre d'un groupe de travail PTI afin d'engager une étude et de définir de nouvelles orientations pour répondre au plus près des besoins des publics que nous accompagnons selon les spécificités des territoires.

AXE 1



Action	Réalisée	Non réalisée
AXE 1 : Les actions pour accéder à la formation et l'emploi /20 fiches action		
-1- Mise en lien direct Offre - Demande		
-2 - Clés de l'emploi		
-3- Vis l'emploi / Immersions dans les entreprises		
-4- Pass pour l'emploi		
-5- Contrat Local d'Innovation Sociale		
-6- BOOST Emploi		
-7- Forums Emploi		
-8- Remplacements dans les collèges du Département		
-9- Les clauses d'insertion sociale dans les marchés		
-10- Contrats aidés PEC		
-11- Déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)		
-12- Conduite au changement au sein de l'équipe d'accompagnement CD19		
-13- Acculturation dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi		
-14- Bénévolat "compétences et citoyenneté"		
-15- Bourse au permis		
-16- Ateliers compétences numériques de base		
-17- Représentation des bénéficiaires du rSa dans les instances		
-18- Plateforme collaborative Emploi Insertion		
-19- Observatoire départemental de l'emploi et des métiers		
-20- Promotion des dispositifs Insertion-État au travers du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)		



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°1

Mise en lien direct Offre - Demande

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
26 actions collectives		
21 temps de travail dédiés à la revue de portefeuilles		

PUBLICS CIBLES

- Professionnels de l'équipe dédiée à l'accompagnement des bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Cette action a pour objectif d'anticiper et de mieux repérer les besoins en main d'œuvre pour une mise en lien directe de l'offre avec la demande d'emploi.

Elle reflète donc toute l'articulation et la valorisation des compétences et de l'expertise du chargé de mission entreprises pour favoriser et sécuriser l'accès à l'emploi des publics accompagnés. Une intervention également, au cours des actions collectives facilite la préparation des personnes aux attendus des chefs d'entreprises.

Tableau Actions collectives

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre d'actions collectives animées	11	10	5	26
Nombre de réunions dédiées à la revue de portefeuilles	4	12	5	21

Cette action s'appuie sur un travail de collaboration et de croisement des informations entre le fichier BOOST Emploi (réseau entreprises corréziennes), les compétences du chargé de mission et les listings de chaque référent de parcours afin d'améliorer encore le placement des bénéficiaires du rSa en emploi ainsi qu'attendu par la politique départementale d'insertion depuis 2015.

PERSPECTIVES

Poursuite de cette action avec l'ambition d'être toujours plus réactifs sur ces recrutements.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°2 Clés de l'emploi

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
11 "Clés de l'emploi" réalisées		
116 personnes préparées et présentées aux entreprises		
73 contrats de travail ou entrées en formation à l'issue de l'action dans les 3 mois suivants		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les coaches professionnels, en collaboration avec le chargé de mission de la cellule BOOST Emploi, l'animateur numérique et la psychologue du travail proposent et animent des ateliers collectifs "Clés de l'emploi" en partenariat avec les entreprises locales.

Le nombre d'actions annuel peut être fluctuant au regard des besoins en recrutements des entreprises du territoire. Elles sont réalisées à leurs demandes ou bien suite au démarchage du chargé de mission entreprises.

Globalement, ce sont 11 actions collectives animées sur la période, avec la réalisation de 73 contrats de travail ou entrées en formation.

Tableau Clés de l'emploi

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre de "Clés de l'emploi"	5	3	3	11
Nombre de personnes préparées et présentées aux entreprises	55	30	31	116
Nombre de contrats de travail ou entrées en formation à l'issue de l'action	35	22	16	73

- 5 "Clés de l'emploi" en 2022

2 secteurs d'activité ciblés : intérim (Haute Corrèze / Tulle / Brive) et la restauration rapide (Burger King et Mac Donald)

- 3 "Clés de l'emploi" en 2023

Dans le domaine de l'industrie agroalimentaire avec l'agence intérim Adéquat Brive ; les tomates d'Auitou (Égletons) et les métiers du bois avec le GEIQ PCE



- 3 "Pack Emploi" à juin 2024

- Les tomates d'Auitou
- JELD-WEN et Ucélia
- Aire de Corrèze - VITRAC

Programmation de "Pack Emploi" pour le dernier trimestre 2024

- Transport logistique BRIVE
- Service à la personne TULLE
- Super U ALLASSAC
- Grande distribution BRIVE

Sur l'ensemble des actions, 62.9 % de retour à l'emploi /formation pour les personnes ayant suivi l'action.

PERSPECTIVES

Cette action a toute sa pertinence dans un parcours d'insertion et répond à des besoins immédiats de recrutements.

Elle s'articule avec l'action "Pass pour l'emploi", qui peut intervenir en amont, pour une réactivité de positionnement encore meilleure des publics.

Aussi, dans le cadre de la loi plein emploi et de la contractualisation État / Conseil départemental, cette action évolue en 2024 pour devenir une action "Pack emploi" issue d'un partenariat France Travail / Missions Locales / Cap Emploi / Conseil départemental afin de mutualiser nos publics, nos moyens et nos dispositifs en réponse aux besoins de recrutements.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°3

Vis l'emploi / Immersions en entreprises

Chiffres clés au 31/05/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
2 856 PMSMP réalisées		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Outil France Travail, il s'agit d'effectuer la promotion et la prescription des Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) par les référents de parcours.



S'inscrivant dans une démarche préventive (bénéficiaire salarié en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle) et proactive (bénéficiaire privé d'emploi, inscrit ou non à France Travail), les PMSMP s'adressent à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé.

Une PMSMP a pour objet de :

- Confirmer un projet professionnel grâce à des situations réelles de travail
- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Initier un parcours de recrutement pour accéder à un emploi ou dans le cadre d'une reconversion

Tableau PMSMP clôturées au 31/12 de chaque année de 2022 à 2024
 (Source France Travail - 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Confirmer un projet professionnel	168	328	167	663
Découvrir un métier ou un secteur d'activité	218	789	573	1580
Initier une démarche de recrutement	211	233	169	613
Total	597	1350	909	2856

Globalement, ce sont 2 856 PMSMP réalisées du 01/01/2022 au 30/06/2024.

PERSPECTIVES

- Participation des référents de parcours du Conseil départemental aux opérations annuelles de France Travail "Je teste un métier" avec :
 - La mobilisation du public
 - La préparation en amont de l'action avec les conseillers France Travail
 - L'accompagnement à l'inscription via "Mes événements Emploi"
 - L'accueil et l'accompagnement des publics le jour "J"
- Optimisation de l'utilisation de l'outil "Immersion facilitée", plateforme digitale permettant la mise en relation entre un candidat souhaitant réaliser une immersion professionnelle et une entreprise accueillante.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°4 Pass pour l'emploi

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
8 "Pass pour l'emploi" réalisés		
49 % de personnes en emploi à la sortie de l'action		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

L'action collective « Pass Emploi » a été initiée en « test » fin 2021 par les référents professionnels avec le soutien de l'animatrice numérique itinérante.

L'objectif est « d'outiller » le bénéficiaire du rSa dans ses démarches de recherche d'emploi, au plus tôt dans son entrée dans le dispositif rSa. Pour ce faire, un processus accéléré de 2 à 4 jours consacrés aux Techniques de Recherche d'Emploi via : la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, d'un pitch de présentation, d'une simulation d'entretien, un travail sur les codes et attendus des entreprises, les relances...

Tableau Pass pour l'emploi

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre de "Pass pour l'emploi"	4	2	2	8
Pourcentage de personnes en emploi à la sortie de l'action	45 %	50 %	52%	49 %

Une action collective est initiée dès lors qu'un groupe suffisant de personnes, ayant les mêmes besoins en Techniques de Recherches d'Emploi est ciblé.

PERSPECTIVES

Maintien de cette action en complémentarité des "Pack emploi".
À mettre en lien avec France Travail dans le cadre des 15 heures d'activités.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°5 Contrat Local d'Innovation Sociale

Chiffres clés	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
68 CLIS signés sur 2022-2024		
Taux de réalisation 2024 (30/09/2024) : 71.4% de CLIS signés soit 25 sur 35		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa
- Entreprises locales corréziennes

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Dispositif mis en place dans le cadre du PTI, cette action accompagne financièrement l'employeur / tuteur pour favoriser et optimiser le recrutement des bénéficiaires du rSa. Au-delà de ce soutien financier, un accompagnement personnalisé, tant pour l'entreprise que pour le salarié, est assuré par un coach professionnel afin de sécuriser l'entrée dans l'emploi et le pérenniser.

Depuis son lancement en novembre 2020, 83 CLIS ont été engagés dont 68 sur la période 2022-2024.

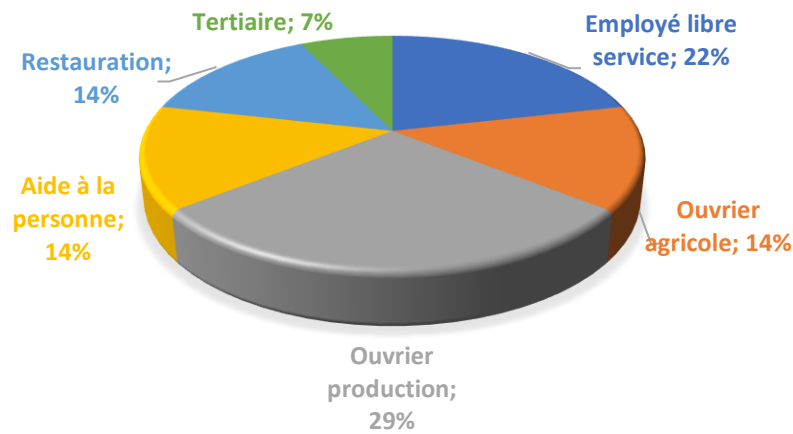
Tableau CLIS

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/09/2024)

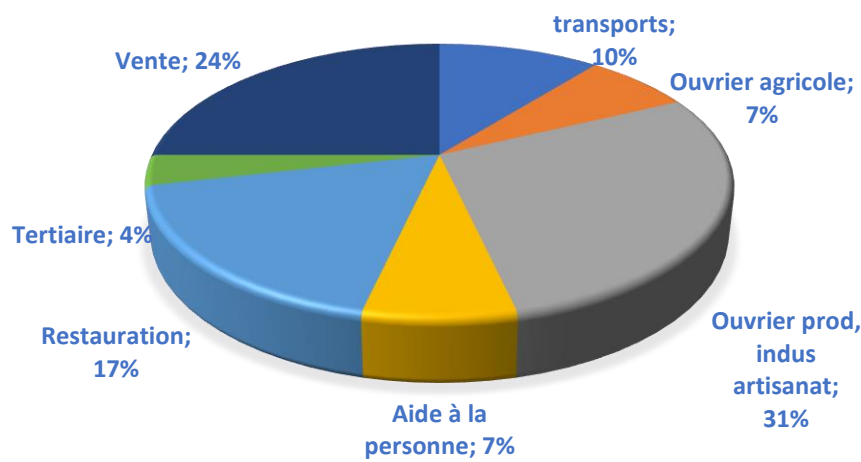
	2022	2023	09/2024	Total
Nombre de CLIS signés	14	29	25	68
Nombre de contrats de travail (CDI ou CDD) à l'issue du CLIS	9	10	3	22
Pourcentage de maintien dans l'emploi ou le formation	64.3 %	34.5 %	Non évaluable à ce jour	-

Répartition des CLIS par secteur d'activité :

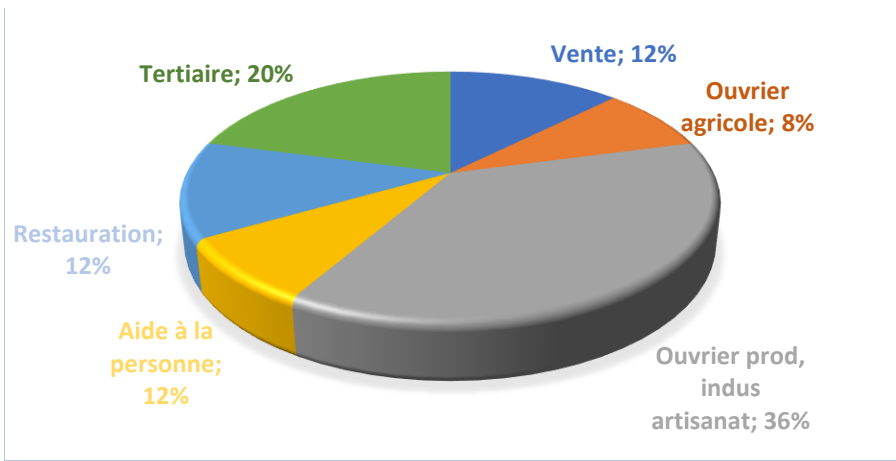
- Bilan 2022 :



- Bilan 2023 :



- Bilan 2024 (au 09/2024) :



À noter en 2023, une représentation nouvelle du secteur de la vente / commerce et une disparition en 2024 du domaine des transports.

PERSPECTIVES

Poursuite de l'action pour l'optimisation et la sécurisation des recrutements des bénéficiaires du rSa.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°6 BOOST Emploi

Chiffres clés du 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 plateforme créée en mars 2016		
4 842 utilisateurs		
30 942 visites		
1 083 comptes utilisateurs créés		
1 255 CV déposés		



[OFFRES](#)
[TERRITOIRE](#)
[ACTUALITÉS](#)
[ANNUAIRE DES ENTREPRISES](#)

[S'INSCRIRE](#)
[SE CONNECTER](#)






 EMPLOI
  FORMATION




3 895 OFFRES D'EMPLOI VOUS ATTENDENT EN CORRÈZE

 Quel emploi recherchez-vous ?

Contrats ▼

 Corrèze ✕

RECHERCHER

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa
- Entreprises
- Tous les acteurs intervenant sur les volets de l'emploi et de la formation

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze
- Territoire national

BILAN EVALUATIF

Lancée en mars 2016, la plateforme est utilisée au 30/06/2024 par 1 017 entreprises corréziennes (1001 en 2023) qui ont créé leur profil soit +1.6% en un an.

Depuis début 2023, un nouvel espace recruteur en partenariat avec Hello Work est disponible sur la plateforme correzeboostemploi.

Ce nouvel espace, avec davantage de fonctionnalités et de diffusion des offres au niveau national, apporte toujours gratuitement un service supplémentaire aux entreprises corréziennes.

Tableau Dispositif BOOST Emploi

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024
Nombre de comptes recruteurs créés	156	90	31
Nombre de comptes candidats créés	1 722	1 894	1 052
Nombre d'annonces exclusives déposées	980	845	400
Nombre de CV	897	1 187	632

Nous assistons à une augmentation croissante de créations de comptes "candidat" et du nombre de CV déposés en lien avec les ateliers numériques BOOST Emploi pour les bénéficiaires du rSa dès l'entrée dans le dispositif et leur inscription sur la plateforme.

La plateforme continue à évoluer dans son opérationnalité et ses fonctionnalités pour des recherches toujours plus affinées. C'est un outil reconnu et utilisé par les professionnels de notre département et par l'animateur numérique du service Emploi et Insertion. L'inscription, le dépôt et la diffusion restent entièrement gratuits à tous. Cet outil constitue un marqueur fort de la politique départementale d'insertion.

Complémentaire du site, Facebook permet d'élargir la diffusion des offres et d'aller au plus près de tous les publics. Nous remarquons une très forte réactivité de la part des abonnés et un grand nombre de partages avec 9042 followers soit une augmentation de 4.11% en un an.

À noter également, la mise en place d'un annuaire entreprises en collaboration avec le Label Origine Corrèze.

PERSPECTIVES

- Poursuite du développement de cette plateforme reconnue.
- Cartographie numérique interactive issue de l'interopérabilité des bénéficiaires du rSa et des entreprises corréziennes.
- Possibilité de migration vers une plateforme commune BOOST EMPLOI - France Travail dans le cadre de la réforme France Travail ; fusion possible des outils de "job boarding".



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°7 Forums Emploi

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
45 forums ou événements emploi	✓	

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en recherche d'emploi et / ou de formation dont bénéficiaires du rSa
- Entreprises corréziennes

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF



Le chargé de mission entreprise intervient lors des différents forums des partenaires afin de valoriser l'implication du Département sur l'emploi à travers la promotion de dispositifs et d'actions (Corrèze BOOST Emploi - Clés de l'emploi - CLIS...).

Tableau Forums Emploi

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre de participations à des Forum	9	19	17	45

PERSPECTIVES

Poursuite de la participation aux différentes manifestations du territoire portées par les partenaires autant que de besoin et même au-delà de la Corrèze avec sa présence aux salons de Paris, Lille et Lyon dans le cadre des opérations "Venez vivre en Corrèze".



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°8

Remplacements dans les collèges du Département

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
16 807.26 heures réalisées par des personnes en insertion		
105 personnes en insertion missionnées		
Dont 101 bénéficiaires du rSa		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa
- Personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle suivies par les professionnels des MSD

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Cette action permet de remplacer des agents territoriaux départementaux intervenant dans les 24 collèges du Département sur des postes généraux (entretien, restauration, maintenance) ou de proposer des renforts pour des missions spécifiques, ponctuelles et sur une durée limitée. Ces missions sont proposées aux publics en insertion.

Tableau Remplacements dans les collèges départementaux

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Compétences au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre d'heures réalisées	5 560	6 912	4 335.26	16 807.26
Nombre de personnes positionnées sur ces contrats de travail	49	39	17	105
Dont nombre de bénéficiaires rSa	46	39	16	101

Sur la période 2022-2024, 16 807.26 heures ont pu être effectuées par 105 personnes en insertion dont 96% de bénéficiaires du rSa grâce à un partenariat avec Point Travail Service (PTS). Deux personnes ont pu être recrutées au sein de la collectivité suite à ces remplacements.

PERSPECTIVES

Maintien de cette action pour permettre aux publics en insertion d'accéder à des premières heures de travail, d'acquérir ou de confirmer des compétences ou postures professionnelles, de reprendre confiance en eux en vue de favoriser à terme, un retour à l'emploi plus durable.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°9

Les clauses d'insertion sociales dans les marchés

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
39 maîtres d'ouvrage accompagnés		
327 participants		
15.3 % de bénéficiaires du rSa parmi les participants		
123 640 heures d'insertion réalisées		
366 contrats de travail		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa
- Publics prioritaires des politiques publiques de l'emploi

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Depuis 2012, dans le cadre de sa politique départementale, le Conseil départemental s'est engagé avec le soutien de fonds européens, dans le développement de clauses sociales d'insertion.

Ce dispositif est développé sur l'ensemble du territoire départemental par deux porteurs de projets : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive en compétences sur son territoire et le Conseil départemental de la Corrèze pour le reste du territoire Corrèzien.

Les clauses sociales, intégrées aux cahiers de charges des marchés publics, imposent aux entreprises titulaires de réserver une part de leurs heures de travail à des personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi. Elles permettent donc à ces personnes de s'engager ou de poursuivre un parcours d'insertion durable, via une mise en situation de travail.

L'acheteur public pourra également utiliser ces clauses d'insertion pour favoriser l'accès à la commande publique des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique ou des entreprises de travail adapté ainsi que le rapprochement avec les entreprises du secteur privé.

Sur la période 2022-2024, 123 640 heures ont pu être effectuées par 327 personnes en insertion.

Tableau Les clauses d'insertion sociales dans les marchés

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Commande Publique au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre de maîtres d'ouvrage accompagnés	11	11	17	39
Nombre de participants	96	104	127	327
Pourcentage de bénéficiaires rSa parmi les participants	16 %	19 %	11%	15.3 %
Nombre total d'heures d'insertion réalisées	39 881	53 359	30 400	123 640
Nombre de contrats de travail	114	115	137	366

PERSPECTIVES

Poursuite de ce dispositif, permettant à des personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre d'un marché public, de bénéficier d'heures de travail.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°10 Contrats aidés PEC

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
14 PEC engagés		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion
- Les bénéficiaires du rSa
- Tous les employeurs du secteur non marchand

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les Parcours Emploi Compétence (PEC) sont des contrats aidés d'accompagnement dans l'emploi à destination du secteur non marchand.



L'objectif 2022 était de contractualiser 27 PEC.

Au 31/12/2022, 14 contrats PEC sont actifs dont 8 renouvellements et 6 nouvelles conventions soit 51.9 % de l'objectif.

L'action s'arrête en 2023.

Ce qui maintiendra un bilan au 31/12/2023 de 14 PEC engagés depuis 2022 et 6 PEC en renouvellement uniquement sur 2023 (en cours jusqu'en 2024).

PERSPECTIVES

Arrêt de l'action à compter de 2023 au regard du décret de 2022 qui aligne les aides aux employeurs à 50% pour tous les publics. Donc plus de bonus incitatif à 60% préalablement pour les bénéficiaires du rSa.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°11

Déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en Corrèze

Chiffres clés au 31/12/2023	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
4 axes de travail		

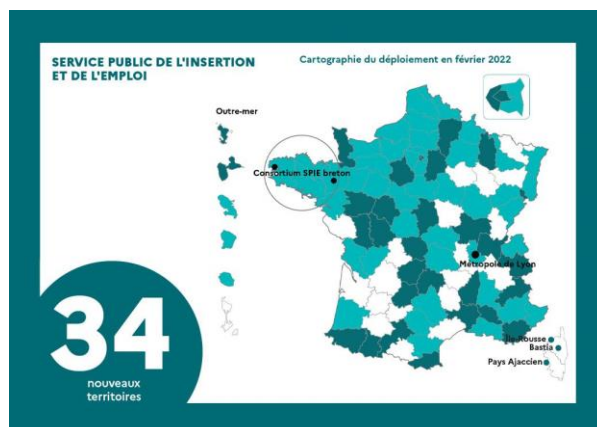
PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa
- Partenaires de l'emploi et de l'insertion
- Entreprises

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF



En réponse au deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI 2) le département de la Corrèze a été retenu avec 33 autres territoires pour rejoindre le 02/02/2022 les 31 autres départements ayant déjà répondu au premier appel en avril 2021, en complément des 14 premières expérimentations lancées en mars 2020, pour déployer le Service Public de l'Emploi et de l'Insertion (SPIE).

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) a pour ambition de renforcer l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la CALPAE (Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi) signée en 2019 pour trois ans puis reconduite en 2022.

Son ambition est de simplifier les parcours d'accompagnement en optimisant les échanges de bonnes pratiques entre les acteurs et partenaires du consortium, en renforçant la coordination ainsi que ces échanges entre les différents intervenants, en associant les acteurs du champ de l'insertion, les partenaires sociaux, les entreprises

et les opérateurs publics et privés, quel que soit l'interlocuteur initial, sur le principe du « dites-le nous une fois ».

Le SPIE, par cette démarche collaborative, remet l'utilisateur au centre de ses démarches, en assurant de ce fait le principe d'un « parcours sans couture ni rupture ».

Concernant le département de la Corrèze, le bilan du SPIE s'étend du 15/03/2022 au 31/12/2023 et repose sur 4 axes de travail :

1- Déploiement de D.O.R.A. (en cours)

DORA est une plateforme collaborative permettant de recenser et d'avoir à un instant donné la visibilité sur un territoire de toute l'offre disponible, diagnostic et observatoire des ressources locales afin de pourvoir aux besoins et d'orienter les publics.

Un point de vigilance est cependant émis quant à la manière de porter cet outil : doit susciter le plus grand nombre d'adhésion (travail de communication en local et communication au niveau national) et nécessite un suivi régulier et rigoureux de maintenance et la mise à jour du référencement

2- Élaboration d'un diagnostic socio professionnel partagé (réalisé)

Après 5 réunions de collaboration entre les différents conseillers référents (Pôle emploi, Cap Emploi, Missions Locales, Conseil départemental) est ainsi réalisé, à l'issue de la dernière réunion du groupe de travail le 05/04/2023 un diagnostic socio-professionnel permettant d'appréhender la situation globale de la personne accompagnée, tant sur le point de vue professionnel que sur la situation personnelle; l'accès au retour à l'emploi étant souvent conditionné et tributaire de nombreux autres éléments, les "freins périphériques".

Ce diagnostic permet dès lors d'avoir une vue d'ensemble de chaque situation afin d'orienter au mieux et sur l'instant vers la modalité d'accompagnement requise, à vocation sociale ou professionnelle.

3- Lien avec les acteurs locaux - Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) - Métiers en tension et leur promotion >> Forums (réalisé)

Les GPEC ont pour but de ramener de l'attractivité sur les différents territoires concernés en adaptant l'offre aux moyens disponibles et d'amener des solutions aux freins identifiés. Le SPIE par la démarche collective proposée est force de proposition pour en accompagner les actions à mettre en place.

Trois comités de pilotage et comités techniques se sont organisés en groupes de travail :

Communauté de Communes de Haute Corrèze Communautés et Égletons - Ventadour

PETR (Pôle d'Équilibre Territoriale et Rural) Xaintrie Val' Dordogne

Communautés de Communes Vézère Monédières Millesources

L'axe principal de travail de ces trois EPCI se concentre principalement, de manière non exhaustive, sur les freins mobilité et logement.

D'autre part un comité de pilotage avec les services déconcentrés de l'État, via la DDETSPP, accompagne la réalisation d'outils (réalisation de vidéos via un prestataire) supports promotionnels afin de faire un focus sur les secteurs des métiers en tension identifiés ainsi que sur l'attractivité du territoire.

Six filières sont ainsi mises en avant : Café Hôtellerie Restauration / Bâtiment Travaux Publics / Transports / Filière Bois / Industrie Agroalimentaire / Industrie Manufacturière

4- Mobilité Solidaire avec le déploiement ADER-VINCI (cf Fiche Action n°35) (réalisé)

PERSPECTIVES

Arrêt du SPIE au 31/12/2023 avec la préfiguration France Travail.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI

FICHE ACTION N°12

Conduite au changement au sein de l'équipe d'accompagnement CD 19



Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
2 journées de formation organisées		
14 participants		

PUBLICS CIBLES

- Référents de parcours du Conseil départemental en charge de l'accompagnement des personnes bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Cette action fait un lien direct avec le SPIE évoqué dans la fiche action précédente et cette volonté de travailler différemment.

L'objectif est bien de disposer d'une culture commune de travail au sein d'une même équipe.

2 jours de formation pour l'ensemble de l'équipe d'accompagnement du service Emploi et Insertion ont eu lieu en 2023 sur les modalités partagées d'accompagnement du public.

Une première session de 4 jours avaient déjà été dispensée en 2021.

PERSPECTIVES

- Poursuite de la démarche d'accompagnement au changement impulsée par la mise en place de France Travail.
- Formations à envisager lors du déploiement d'un logiciel unique de gestion des usagers du secteur social du Département (SOLIS).



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°13

Acculturation dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

Chiffres clés au 31/12/2023	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
4 réunions partenariales organisées		
4 partenaires associés		
1 diagnostic socio professionnel partagé		
23 retours de diagnostics expérimentés		

PUBLICS CIBLES

- Partenaires de l'emploi et de l'insertion

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Cette deuxième action a un lien direct avec le SPIE évoqué dans la fiche action du déploiement du SPIE et cette volonté de travailler différemment.

Il s'agit ici de valoriser le travail amorcé avec la formalisation du diagnostic socio professionnel partagé en partenariat avec Pôle emploi - Missions Locales - Cap Emploi - Conseil départemental de la Corrèze.

Le SPIE a pour ambition de simplifier les parcours d'accompagnement, faciliter les démarches et proposer des solutions adaptées, grâce à une méthode de travail collaborative favorisée par l'optimisation de l'échange de bonnes pratiques entre les différents acteurs et partenaires du Consortium.

Par une approche globale et en renforçant la coordination ainsi que ces échanges entre les différents intervenants, les référents du Service Emploi Insertion, de Pôle Emploi, de Cap Emploi et des Missions Locales se constituent en groupe de travail dans l'élaboration d'un diagnostic socio-professionnel commun tel que défini au cahier des charges du SPIE.

Les travaux débutent au 1^{er} décembre 2022 jusqu'en avril 2023.

La phase d'expérimentation du diagnostic socio professionnel démarre alors jusqu'en septembre 2023.

23 questionnaires ont été expérimentés.

En préambule, il est à préciser que les questionnaires reçus ont été renseignés pour chacun des items abordés avec la plus grande attention, nécessitant en moyenne un temps d'échange d'environ 1h30 avec les personnes accompagnées afin de pouvoir appréhender avec toutes les précisions nécessaires, la compréhension de la situation dans sa globalité et orienter vers la modalité d'accompagnement la plus adaptée.

Les entretiens ont eu lieu seul ou en binôme, lors de Réunions d'Information et de Mobilisation (R.I.M) ou de rendez-vous de suivi d'accompagnement.

À l'issue il en ressort :

- Questionnaire trop long, qui demande beaucoup de temps
- Trop de questions abordées lors d'un premier contact
- Certains items sont trop compliqués à aborder ou à renseigner seul, sans accompagnement (besoin de reformuler ou d'expliquer)
- Certains items demandent une évaluation à part entière (exemple : maîtrise du français...)
- Certains autres items peuvent sembler hors sujet (pourquoi ou quel intérêt ?) par la personne accompagnée
- Des redondances de questions en fonction de la thématique abordée sur le volet personnel ou professionnel
- Certaines parties du questionnaire (synthèse ou préconisations) interrogent dans leur complétion

D'une manière générale il s'avère que ce diagnostic tel qu'il est proposé est beaucoup trop long et qu'il y a des incompréhensions sur certains items en particulier, notamment concernant le rayon de mobilité, les établissements fréquentés (en formation ou scolarité), ou des difficultés dans l'expression des savoirs être ou savoirs faire.

Les synthèses et l'orientation ne semblent pas être toujours très claires et les fins de questionnaires apparaissent abrégés, par le fait de la manifestation d'impatience ou de vouloir conclure des personnes accompagnées qui s'y sont prêtées.

Il est donc à préciser que si ce diagnostic n'est pas définitif dans sa forme actuelle il en est pour autant un diagnostic socio-professionnel qui à ce titre donc englobe des spécificités au sens large qui ne ressortent pas exclusivement des compétences emploi-insertion mais aussi d'autres compétences transverses et croisées, surtout s'il est commun à l'ensemble des professionnels : social, santé, professionnel, numérique...

PERSPECTIVES

Fin de l'expérimentation du diagnostic socio professionnel avec l'arrêt du SPIE en Corrèze.

En lien avec la réforme France Travail :

- Diagnostic national partagé
- Poursuite de la démarche d'acculturation avec la mise en place de "l'Académie France Travail"



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°14

Bénévolat : "compétences et citoyenneté"

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
27 contrats de bénévolat engagés		
1 307 heures de bénévolat effectuées		

Le **Conseil départemental** de la **Corrèze**
vous présente l'action

BÉNÉVOLAT : COMPÉTENCES ET CITOYENNETÉ

« Bénéficiaires du rSa
mettez vos compétences et votre énergie
au service des associations corréziennes. »

Renseignements : Service Emploi et Insertion
05.55.93.73.20

CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Ayons la Corrèze en cathédrale

AGISSONS ENSEMBLE !

Vous êtes une association corrézienne
à la recherche de bénévoles, le Conseil départemental
vous accompagne pour :

- Recenser précisément vos besoins
- Intégrer ponctuellement de nouveaux bénévoles
- Vous soutenir temporairement dans la réalisation de vos missions

Vous êtes bénéficiaire du rSa
et vous souhaitez vous investir bénévolement pour :

- Apporter votre contribution à la vie sociale
- Développer du lien social
- Gagner en confiance
- Acquérir de nouvelles compétences
- Favoriser votre accès à l'emploi et/ou à la formation

Renseignements : Service Emploi et Insertion
05.55.93.73.20
www.correze.fr/action_benevolat

CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Ayons la Corrèze en cathédrale

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

L'action "Bénévolat : compétences et citoyenneté" a été lancée en juin 2021 avec une priorité accordée aux associations conventionnées dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) au regard des forts besoins pour l'aide aux devoirs face à un contexte sanitaire inédit, puis élargie à de nouvelles associations via une campagne de communication spécifique et avec des besoins recensés dans les parcours des bénéficiaires de rSa.

Cette action, maintenue dans le PTI 2022-2024, permet à des personnes bénéficiaires du rSa, engagées volontairement dans des missions bénévoles de développer leur autonomie, de tisser du lien social, d'acquérir de nouvelles compétences et (re)découvrir le monde du travail.

Elle s'inscrit en complément de l'offre de service déployée par la Collectivité, dans le parcours d'insertion de certaines personnes bénéficiaires du rSa les plus éloignés de l'emploi afin de leur permettre de se remobiliser, reprendre confiance en elle et préparer le retour à l'emploi.

Depuis son lancement, nous pouvons observer une implantation de cette action majoritairement sur le bassin de Brive.

Depuis 2022, la répartition de l'engagement bénévole hommes-femmes tend à s'équilibrer avec une légère prédominance des hommes de part les tâches à accomplir (manutention, ramassage de textile, démantèlement et pesée de matériels).

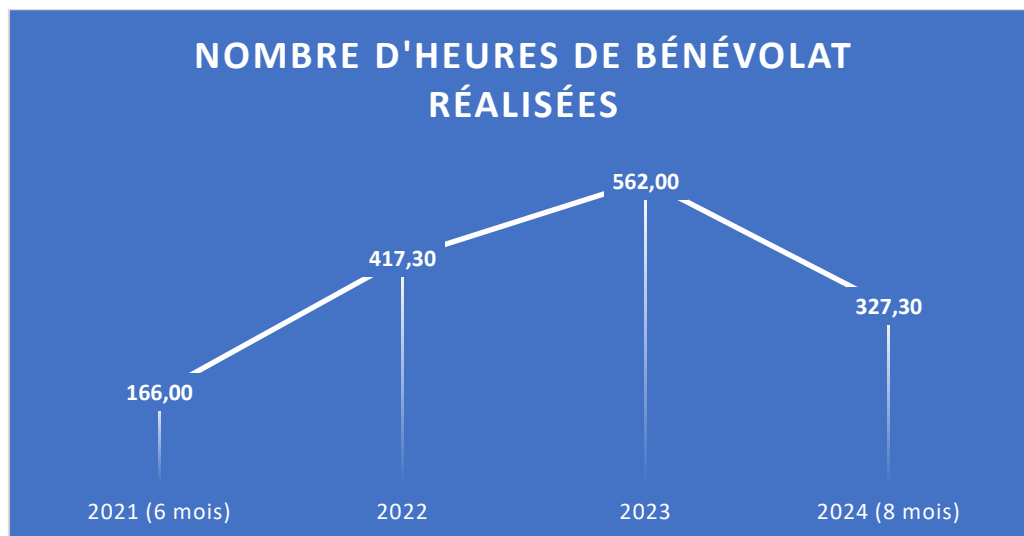
La moyenne d'âge des personnes engagées volontairement à titre bénévole sur la période 20022-2024 est de 49 ans.

Tableau Bénévolat : compétences et citoyenneté

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

	2022	2023	31/08/2024	Total
Nombre d'associations concernées	5	5	5	9 *
Nombre de contrats de bénévolat engagés	10	11	6	27
Nombre d'heures effectuées	417.30	562	327.30	1 307 h

* Soit 9 associations qui ont réalisé un ou plusieurs contrats de bénévolat : Croix Rouge Brive, Croix Rouge Tulle, Accueil des familles de détenus Tulle, Familles Rurales Objat, ARAVIC Brive, Ressourcerie Gaillarde Brive, MADO Bort Les Orgues, SPA Brive et Restos du cœur Tulle.



PERSPECTIVES

Poursuite de cette action sous cette forme ou "revisitée" en lien avec la loi plein emploi, avec la réalisation de 15 heures d'activités hebdomadaires.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°15 Bourse au permis

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
94 aides financières octroyées		
45 775€ octroyés		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Aucune bourse au permis n'a été activée sur la période car les aides financières PTI ont toujours pu assurer la prise en charge des demandes pour lutter contre le frein à la mobilité.

Tableau Aides financières PTI

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

Année	Nombre d'aides demandées - permis	Nombre d'aides octroyées - permis	Montant en € octroyé
2022	39	38	19 491 €
2023	37	34	17 763 €
Du 01/01/2024 au 31/08/2024	27	22	8 521 €
Total	103	94	45 775 €

PERSPECTIVES

Fin de l'action au regard du relai assuré par les commissions d'aides financières PTI.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°16 Ateliers compétences numériques de base

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
193 ateliers numériques BOOST Emploi réalisés		
709 personnes présentes sur les ateliers		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

La mise en place d'ateliers numériques est une des actions visant à faciliter l'accès et l'utilisation des outils numériques des bénéficiaires dans leurs démarches d'insertion.

En effet, de nombreux allocataires du rSa sont pénalisés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle parce qu'ils sont en difficulté face aux technologies de l'information et de la communication. Certains ne possèdent pas d'équipement informatique, d'autres possèdent un accès internet via leur téléphone portable mais ne parviennent pas à effectuer les démarches dématérialisées ou encore n'ont pas toujours des ressources d'accès à l'informatique à proximité ou sont sans accompagnement.

En 2022, seuls les ateliers BOOST Emploi ont été maintenus ; les ateliers "compétences de base", sollicités un temps par les professionnels ont été suspendus au profit des permanences numériques individuelles.

En 2023, + 61 % d'ateliers numériques réalisés, en lien avec l'invitation systématique de tous les nouveaux entrants dans le dispositif rSa sur un atelier BOOST Emploi. Ceci génère en conséquence un taux de participation de + 144 % avec 207 participants en plus sur un an.



Tableau Ateliers compétences numériques de base

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre d'ateliers numériques BOOST Emploi réalisés	54	87	52	193
Nombre de participants	143	350	216	709

En 2024, nous poursuivons la systématisation des invitations à l'ensemble du public entrant dans le dispositif.

À noter, la tenue d'un atelier BOOST Emploi - REBOND en juin 2024.

Ce nouvel atelier rentre dans le cadre des nouvelles actions créées par la collectivité, impulsées par la préfiguration France Travail, à titre expérimental.

Ces ateliers ont lieu tous les mardis à compter du 25/06/2024, sur le territoire de Brive.

PERSPECTIVES

Poursuite de ces ateliers autant que de besoin en s'adaptant aux demandes des publics accompagnés.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°17

Représentation des bénéficiaires du rSa dans les instances

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
615 questionnaires retournés		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

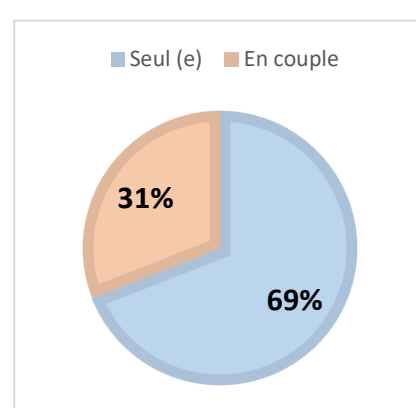
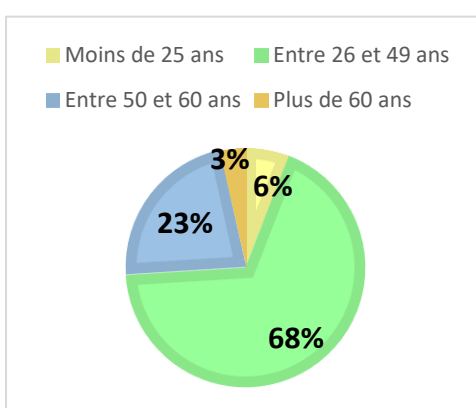
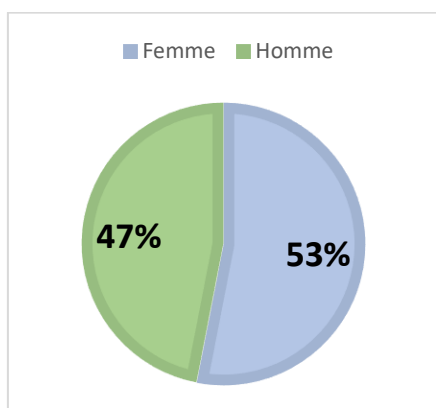
BILAN EVALUATIF

L'objectif de cette action est de favoriser la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées aux politiques publiques qui les concernent afin de recueillir les besoins et de mener à bien toutes les actions nécessaires au plus près des territoires et des personnes.

A partir de 2022, un questionnaire a été formalisé pour recueillir la parole des bénéficiaires. Il est proposé aux personnes dans le cadre de leur accompagnement, par leur référent de parcours (équipe d'accompagnement du service Emploi et Insertion et assistantes sociales de secteur) au titre du dispositif rSa.

Il peut être rempli à plusieurs stades de l'accompagnement à la convenance du référent de parcours (entrée dans le dispositif / à mi-parcours / à la sortie du dispositif) sachant que sa complétude n'a pas de caractère obligatoire. Le questionnaire a été diffusé d'octobre 2022 à juin 2024.

Il a été renseigné par approximativement autant d'hommes que de femmes, avec une majorité des 26 - 49 ans. Les $\frac{3}{4}$ de ces personnes vivent seules.



En charge de la politique départementale d'insertion et très attaché à recueillir votre avis, vos souhaits et vos propositions pour améliorer encore nos réponses, nous souhaitons vous mobiliser quelques instants pour compléter ce questionnaire.

1- Au titre du dispositif rSa, quels sont selon vous, vos besoins prioritaires ?

emploi ☐ hébergement ☐ garde d'enfants ☐
santé ☐ mobilité ☐
autres

2- Avez-vous obtenu les réponses attendues ?

Oui ☐ Non ☐

3- Si non, dans quels domaines ?

emploi ☐ hébergement ☐ garde d'enfants ☐
santé ☐ mobilité ☐
autres

4- Quelles seraient selon vous, les actions nécessaires à mettre en œuvre pour répondre à votre situation ?

.....
.....
.....
.....
.....

Je suis une femme ☐ un homme ☐

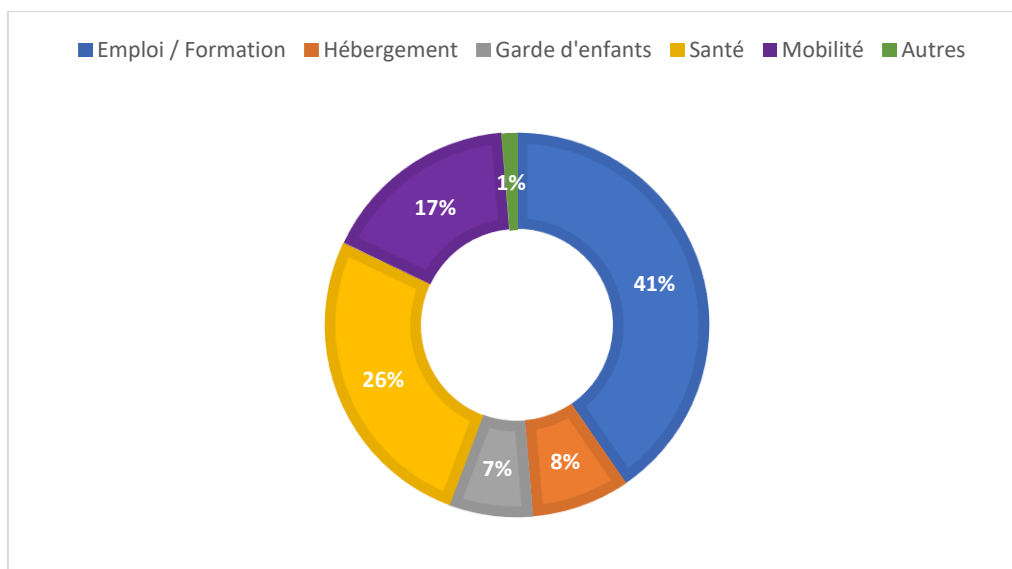
J'ai : moins de 25 ans ☐ entre 26 et 49 ans ☐ entre 50 et 60 ans ☐ plus de 60 ans ☐

La composition de mon foyer : seul(e) ☐ en couple ☐
avec enfants ☐ nombre ? sans enfant ☐

Ma commune d'habitation :

Questionnaire à retourner à la personne qui vous l'a donné ou par mail à malachaud@correze.fr

Au 30/06/2024, l'emploi / la formation et la santé sont évalués comme les besoins prioritaires.
62 % des sondés estiment avoir obtenu les réponses à leurs besoins.



PERSPECTIVES

Maintien du recueil de la parole des bénéficiaires du rSa dont les modalités restent évolutives dans le cadre du PTI à venir.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°18

Plateforme collaborative Emploi Insertion

Chiffres clés au 01/09/2023	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
5 863 pages vues		
406 visiteurs		

Intranet - Conseil Départemental x RAFAEL (Formations Région) | Pli x

Non sécurisé | comdasf.cg19.fr/rsa19/node/9

msarget > Groupes > Emploi-Insertion

Documents

Visualisation Révisions

CORREZE
PLATEFORME DE TRAVAIL COLLABORATIF
EMPLOI ET INSERTION

Recherche

RAFAEL (Formations Région)

admin 13/05/2021 10:17

Mettre en surbrillance les changements

Aperçu	Fichier joint	Taille
	Experimentation_auto-positionnement_en_formation_secteur_Brive.PDF	1.23 Mo
	HSPQ19_lot15_Agri-Foret_COPILO_du_16-03-2021.pptx	1.04 Mo
	COPILO_HSP_PNQ_lot15_CR.PDF	851.06 Ko
	HSP_Socle_Copil_CORREZE_120321.pdf	1.82 Mo
	CR_COPILO_HSPsocle19.pdf	848.59 Ko
	Plaquette_CRFH.pdf	1.26 Mo
	FicheTechniqueCRFH.PDF	340.5 Ko
	FLY_AmorceParcours.pdf	1.02 Mo
	OffreFormationEnCours25022021.xlsx	1.72 Mo
	Presentation_Form_2021_CORREZE_maj040221.pptx	1.87 Mo
	RI_Aides_Individuelles_003.pdf	301.08 Ko
	Formulaire_derogation_HSP.pdf	148.84 Ko
	Rechercher_Positionner_candidat_0221_V4.pdf	1.39 Mo
	Demande_de_RENOUVELLEMENT_du_Parcours_1_V1.pdf	134.9 Ko

Documents

1. Formation

- ADEAR LIMOUSIN
- AFPA
- AFTRAL
- AIRELLE
- BAFA
- CAMPUS DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMPAGNONNIQUE
- CFA INCLUSIF
- CFPPA
- Centre de formation aux métiers du golf - Lycée H. Queille Ussel
- Dispositif "passerelles vers l'emploi" pour les jeunes
- ESPACE REGIONAL D'INFORMATION DE PROXIMITE (ERIP)
- Ecole Simphon
- FAL
- GEIQ
- GRETA
- IFHCO
- INDUSTRIE CORREZE
- INFA
- INISUP - CCI Corrèze
- Pôle Emploi
- RAFAEL (Formations Région)
- support 8 journées formation CNFPT référent pro rSa

Historique des contenus par mois

- mai 2021 (1)
- avril 2021 (1)
- mars 2021 (3)

14:38 18/05/2021

PUBLICS CIBLES

- Agents du service Emploi et Insertion Conseil départemental
- Agents des Maisons de la Solidarité départementale
- Agents de l'ADPEP 19 en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du rSa reconnus travailleurs handicapés

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Cette plateforme était en expérimentation depuis le 12 juillet 2017.

Elle a été arrêtée au 01/09/2023 avec la nécessité de migrer vers un outil numérique sécurisé.

Bilan d'utilisation du 01/01/2022 au 01/09/2023 :

5 863 pages vues

406 visiteurs

PERSPECTIVES

- Perspective d'un outil partenarial commun et partagé par l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ de l'insertion. Des éléments de réponses ont émergé dans le cadre de la mise en œuvre de D.O.R.A.
- Attente de précisions concernant les échanges de données dans le cadre de la réforme sur le Plein Emploi.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°19

Observatoire départemental de l'emploi et des métiers

Niveau de réalisation	
Réalisé	Non réalisé

PUBLICS CIBLES

- Partenaires de l'emploi et de l'insertion
- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa
- Entreprises

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Action non réalisée.

À mettre en lien avec la mise en œuvre de DORA / France Travail / outil numérique plus large de la collectivité.

PERSPECTIVES

Sujet à reconsidérer en lien avec le partage des données prévu par la loi sur le Plein Emploi.

En attente de précisions sur le contenu des données à partager et sur l'interface des outils avec France Travail.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°20

Promotion des dispositifs Insertion-État au travers
du Plan d'Investissement dans les compétences (PIC)

Niveau de réalisation	
Réalisé	Non réalisé

PUBLICS CIBLES

- Agents de la collectivité et de l'ADPEP en charge de l'accompagnement des publics en insertion

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Le Plan d'Investissement dans les Compétences traduit la volonté du gouvernement de changer de registre dans l'action publique en matière d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi, à travers une logique d'investissement sur plusieurs années et de davantage de contextualisation aux besoins de compétences des territoires.

Dans le cadre du PTI, la Collectivité a souhaité valoriser ce plan en menant des actions de promotion des dispositifs Insertion par l'État auprès des équipes en charge de l'accompagnement des publics en insertion du Conseil départemental.

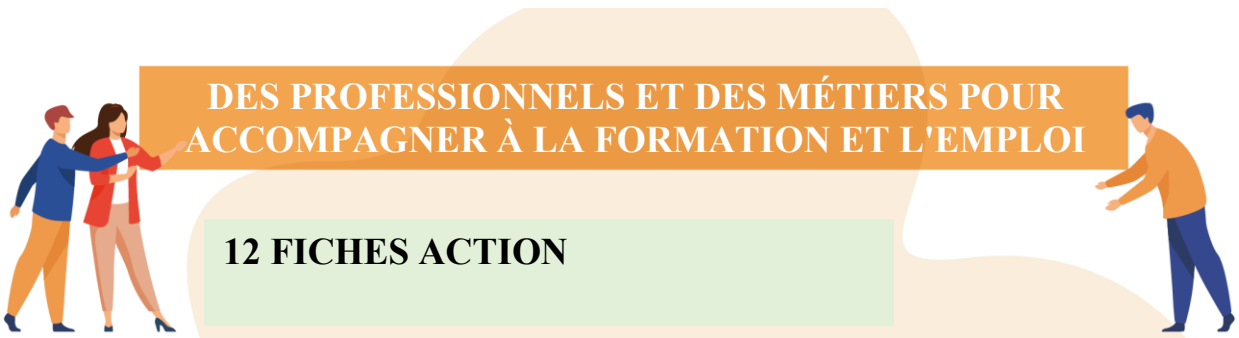
Les informations ont été transmises auprès des équipes d'accompagnement lors des réunions locales sur la période 2022- 2024.

PERSPECTIVES

Fin du Plan.

Arrêt de l'action.

AXE 2

An illustration featuring three stylized human figures. On the left, a man in a blue long-sleeved shirt and orange trousers, and a woman in a red blazer and beige trousers, are holding the left side of a large orange rectangular banner. On the right, a man in an orange long-sleeved shirt and blue trousers is holding the right side of the same banner. The banner is positioned horizontally across the middle of the page. Below the banner, there is a light green rectangular box. The entire scene is set against a background of large, soft, light orange and beige shapes that resemble clouds or abstract landforms.

**DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR
ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI**

12 FICHES ACTION

Action	Réalisée	Non réalisée
AXE 2 : Des professionnels et des métiers pour accompagner à la formation et l'emploi /12 fiches action		
-21- Chargé de mission entreprises		
-22- Coach professionnel		
-23- Coach jeunes		
-24- Coach seniors		
-25- Référent professionnel		
-26- Coach social		
-27- Référent social		
-28- Psychologue du travail		
-29- Animateur numérique itinérant		
-30- Agent de santé - Infirmier Diplômé d'État (IDE)		
-31- Animateur du PTI		
-32- Accompagnement global		



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°21 Chargé de mission entreprises

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
585 entreprises contactées		
2 186 annonces exclusives		

PUBLICS CIBLES

- Publics en insertion dont bénéficiaires du rSa
- Entreprises

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Le chargé de mission entreprises a pour mission de :

- Constituer un réseau d'entreprises
- Recueillir les offres exclusives Conseil départemental
- Faciliter le recrutement des bénéficiaires du rSa
- Promouvoir le dispositif Corrèze BOOST Emploi
- Promouvoir les dispositifs et outils d'insertion (Clés de l'emploi, CLIS...)

Entre 2022 et 2024, 585 entreprises ont été contactées permettant la collecte de 2 186 annonces exclusives diffusées en priorité auprès de bénéficiaires du rSa.

Tableau Données chiffrées du chargé de mission entreprises

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/06/2024)

	12/2022	12/2023	30/06/2024	Total
Nombre d'entreprises contactées	221	252	112	585
Nombre d'offres exclusives recueillies	938	848	400	2 186

La mise en place d'un annuaire entreprises en collaboration avec le Label Origine Corrèze, permet d'augmenter le nombre d'entreprises partenaires référencées sur BOOST avec + 29% fin 2023.

Nous pouvons mettre en avant deux axes supplémentaires d'intervention du chargé de missions depuis 2022 :

- Un travail en transversalité et en complémentarité au sein de la collectivité avec la Cellule de la promotion du territoire et de l'innovation. Ainsi, Boost Emploi a été à nouveau présent à Paris sur 3 jours lors de l'opération "La Corrèze à Paris" en novembre 2022 et 2023, sur des salons à Lille ou encore Lyon en 2024. Le nombre d'entretiens augmente chaque année : de 40 entretiens en 2022 à 225 entretiens en 2023 soit +462.5%. Sur le premier semestre 2024, 30 entretiens ont pu être tenus lors de la représentation de la cellule BOOST Emploi à Lyon du 24 au 26 juin inclus.
- Un travail de collaboration et de croisement des informations entre le fichier Boost emploi, les compétences du chargé de mission et les listings de chaque référent de parcours est mis en place afin d'améliorer encore le placement des bénéficiaires du rSa en emploi ainsi qu'attendu par la politique départementale d'insertion.

PERSPECTIVES

Maintien du poste de chargé de mission entreprises en poursuivant et développant :

- Le rapprochement avec le monde économique
- L'intervention dans les actions collectives pour mettre en relation l'offre et la demande
- La préparation des personnes à l'entretien d'embauche
- Le développement d'un réseau de parrains dans le cadre de la contractualisation 2024 État - Conseil départemental de la Corrèze de préfiguration France Travail.



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°22 Coach professionnel

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
2 coachs professionnels		
73.1% sorties pour emploi / formation		
95.7% de contractualisation		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Une équipe de deux coachs professionnels a pour mission de :

- Faciliter et sécuriser la recherche d'emploi et le recrutement
- Sécuriser l'accès à et dans l'emploi

Dans le cadre de la programmation FSE, du 01/01/2022 au 31/08/2024, 316 personnes ont été accompagnées par les coachs professionnels.

Globalement,

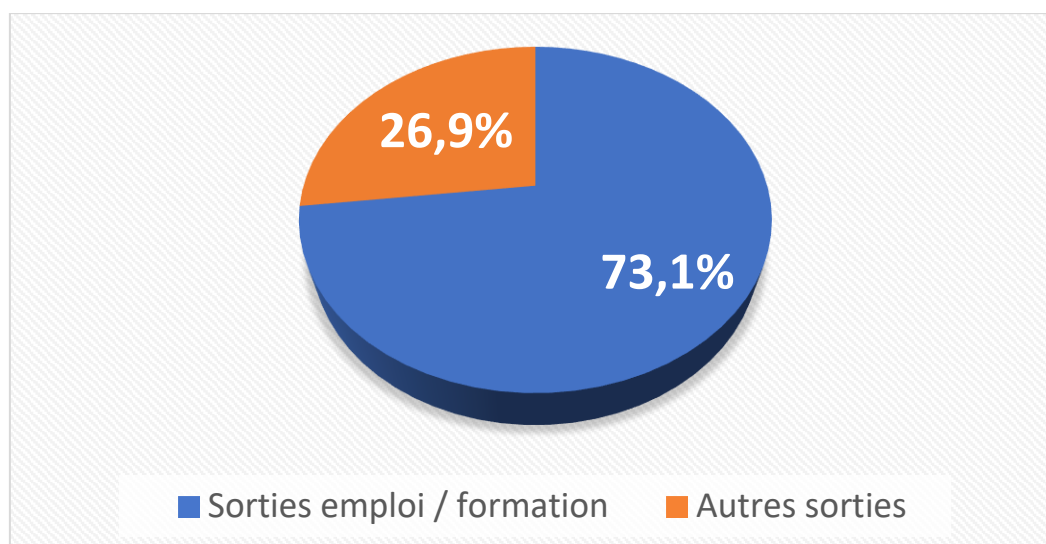
- 305 sorties du dispositif d'accompagnement au 31/08/2024
- 73.1 % de sorties Emploi / Formation

Tableau Données chiffrées des coachs professionnels

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
2 coachs professionnels	Nombre de personnes en portefeuilles	85	82	70	237
	Nombre de sorties	99	128	78	305
	Pourcentage de sorties Emploi / Formation	79.8 %	73.4 %	64.1 %	73.1 %

Sorties 2022-2024



	12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
Sorties Emploi / Formation	79	94	50	223
Autres sorties	20	34	28	82
Total	99	128	78	305

Ce taux de sorties vers l'emploi / la formation démontre la plus-value de l'accompagnement par un coach professionnel.

Les coaches professionnels dispensent des accompagnements courts, avec une durée moyenne de 5 mois d'accompagnement, renouvelables une fois.

Leur rôle est aussi déterminant dans la mise en place des Clés de l'emploi, action collective de préparation à l'emploi et la réalisation de CLIS, pour une entrée et une sécurisation dans l'emploi.

PERSPECTIVES

Maintien des deux postes de coaches professionnels intervenant sur l'ensemble du territoire corrézien avec :

- La poursuite d'un accompagnement intensif sur 5 mois
- L'organisation des actions collectives de préparation à l'emploi
- La promotion et la réalisation de CLIS



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°23 Coach jeunes

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
700 jeunes accompagnés	✓	

PUBLICS CIBLES

- Jeunes de 17 à 30 ans

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Un poste coach jeunes, créé en mars 2016 et rattaché initialement au Service Emploi et Insertion, a migré au service de l'Aide Sociale à l'Enfance au regard des besoins plus prégnants en septembre 2022.

Trois coachs jeunes en Missions Locales (1ETP à Brive, 1 ETP à Tulle et ½ ETP à Ussel) du territoire déclinent aujourd'hui le dispositif BOOST Jeunes sur le territoire dans le but de favoriser l'emploi des jeunes Corrèziens de 17 à 30 ans avec pour objectif : 265 jeunes accompagnés par an et 70% de sorties positives.

Mission Locale	BRIVE			TULLE			USSEL		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Nombre de suivis	120	120	65	100	100	78	45	45	27

PERSPECTIVES

Arrêt du poste de coach jeunes au service de l'Aide Sociale à l'Enfance qui n'a pas démontré son efficacité.

Poursuite du partenariat avec les Missions Locales corréziennes.



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°24 Coach seniors

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 poste coach seniors validé en Comité Technique du 11/10/2019		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa de plus de 50 ans

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

L'accompagnement de ce public cible est activé par le biais d'autres dispositifs internes et externes déjà mis en place au même titre que les autres tranches d'âges.

Le poste a été créé et inscrit à la Direction des Ressources Humaines du Conseil départemental mais il n'y a pas eu de recrutement de personnel considérant cette prise en charge.

Prise en charge de ces publics par les référents de parcours, pour lesquels le FSE+ en 2024, à la demande du service Emploi et Insertion a levé la restriction d'âge limite d'accompagnement à 58 ans, permettant ainsi aux personnes au-delà de cet âge, de suivre un accompagnement à vocation professionnelle.

PERSPECTIVES

Suppression de cette action.



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°25 Réfèrent professionnel

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
11 référents professionnels		
51.5% de sorties pour emploi / formation		
92 % de contractualisation		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les 11 référents professionnels ont pour mission de :

- Accompagner le bénéficiaire dans l'élaboration de son projet professionnel vers et à l'emploi
- Formaliser les étapes du parcours d'insertion et les activer
- Favoriser l'accès à l'emploi et la formation

Dans le cadre de la programmation FSE du 01/01/2022 au 31/08/2024, 2 233 personnes ont été accompagnées par les référents professionnels.

Globalement,

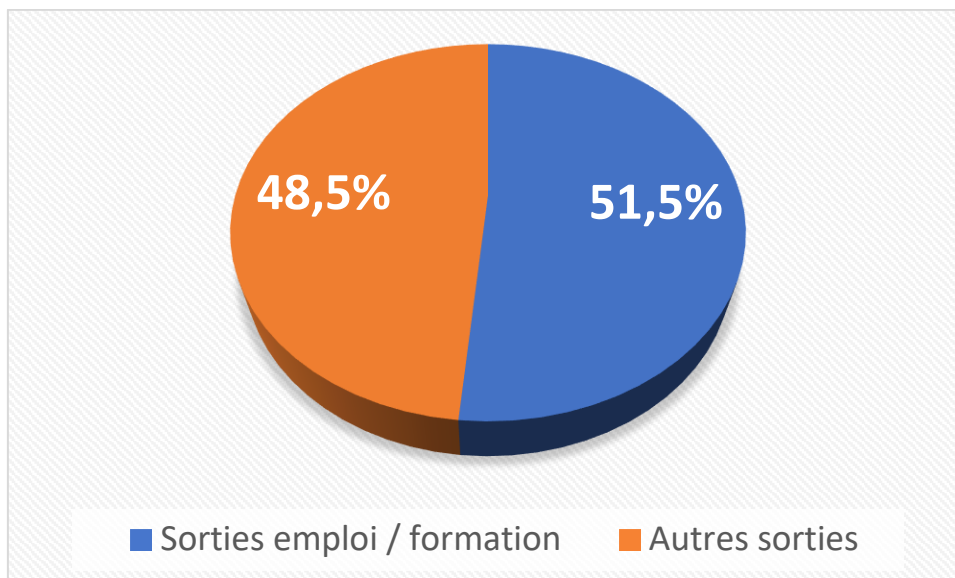
- 1855 sorties du dispositif d'accompagnement au 31/08/2024
- 51.5% de sorties Emploi / Formation

Tableau Données chiffrées des référents professionnels

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
11 référents professionnels	Nombre de personnes en portefeuilles	798	817	940	-
	Nombre de sorties	766	672	417	1855
	Pourcentage de sorties Emploi / Formation	54 %	47 %	54.9 %	51.5%

Sorties 2022-2024



	12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
Sorties Emploi / Formation	414	313	229	956
Autres sorties	352	359	188	899
Total	766	672	417	1855

Les référents professionnels dispensent des accompagnements d'une durée de 24 mois.

Ils peuvent porter depuis 2023, des actions collectives complémentaires : "Pass Emploi".

4 actions ont été menées sur 2023-2024, permettant à 52% du public de se remobiliser au travers d'une formation ou d'une activité professionnelle à l'issue de l'action.

PERSPECTIVES

Maintien des 11 postes de référents professionnels co-financés par le FSE+.





DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°26 Coach social

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
3 coach sociaux		
43.5% de sorties pour emploi / formation		
94% de contractualisation		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les trois coachs sociaux ont pour mission de :

- Recentrer la personne sur son parcours et travailler avec elle sur ses choix prioritaires pour lever les freins à l'insertion
- Faciliter le parcours d'insertion et mobiliser les personnes pour une insertion socio professionnelle durable

Dans le cadre de la programmation FSE+ du 01/01/2022 au 31/08/2024, 496 personnes ont été accompagnées par les coachs sociaux.

Globalement,

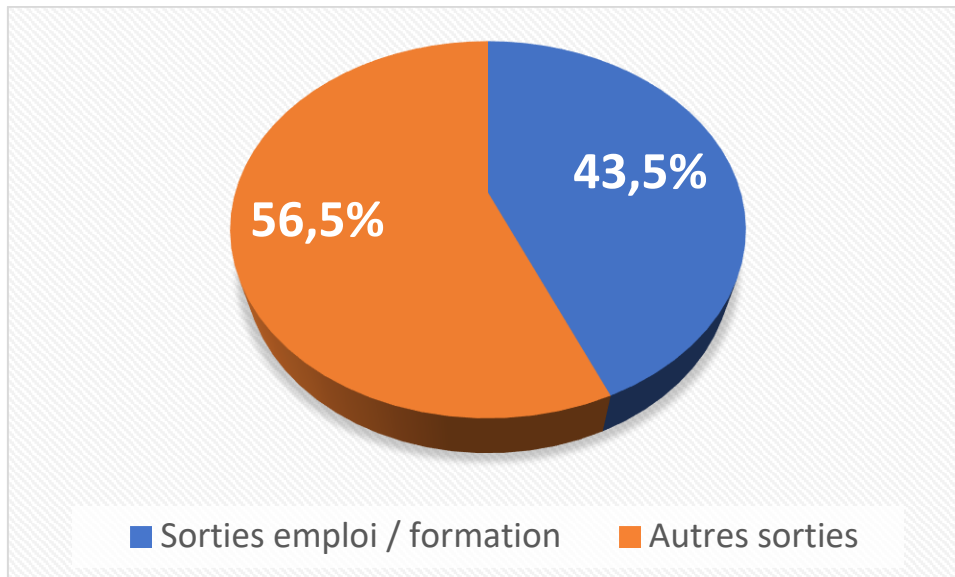
- 294 sorties du dispositif d'accompagnement au 31/08/2024
- 43.5 % de sorties Emploi / Formation

Tableau Données chiffrées des coach sociaux

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
3 coach sociaux	Nombre de personnes en portefeuilles	154	151	166	-
	Nombre de sorties	104	131	59	294
	Pourcentage de sorties Emploi / Formation	46.2 %	43 %	40.7 %	43.5 %

Sorties 2022-2024



	12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
Sorties Emploi / Formation	48	56	24	128
Autres sorties	56	75	35	166
Total	104	131	59	294

Nous pouvons constater que les coachs sociaux parviennent à placer sur la période, 43.5 % des publics accompagnés en formation ou emploi.

Trois postes de coachs sociaux :

- 2 pour les MSD de Brive
- 1 pour la MSD de Tulle

Les personnes suivies par un coach social peuvent bénéficier d'un accompagnement de 12 mois maximum avec une possibilité dérogatoire de 6 mois supplémentaires si besoin.

PERSPECTIVES

Maintien des trois postes de coach sociaux (2 sur Brive et 1 sur Tulle) avec :

- La poursuite d'un accompagnement renforcé sur 12 mois renouvelable 6 mois
- Le développement d'actions collectives d'aide à la définition d'un projet professionnel et de valorisation de compétences transverses



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°27 Réfèrent social

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
69 référents sociaux		
29.4% de sorties emploi / formation		
83.3% de contractualisation		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les référents sociaux ont pour mission de :

- Aider les personnes à lever les freins à leur insertion
- Faciliter l'insertion sociale

Ils accompagnent le public le plus éloigné de l'emploi et dont les freins périphériques sont à travailler en priorité.

Globalement,

- 2 056 sorties du dispositif d'accompagnement au 31/08/2024
- 29.4 % de sorties Emploi / Formation

Tableau Données chiffrées des référents sociaux

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
69 réfèrents sociaux	Nombre de personnes en portefeuilles	1900	1885	1737	-
	Nombre de sorties	835	712	509	2056
	Pourcentage de sorties Emploi / Formation	33.3 %	29.3 %	25.7%	29.4%

PERSPECTIVES

Maintien des Assistantes Sociales basées en proximité dans les 12 Maisons de la Solidarité Départementale (MSD).



DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°28 Psychologue du travail

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 psychologue du travail à 0.5 ETP		
45 personnes accompagnées		
29 suivis clôturés		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa accompagnés par des référents professionnels

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Le psychologue du travail a pour mission de :

- Repérer ce qui fait obstacle à une insertion durable
- Enclencher un processus de changement

Tableau Données chiffrées du psychologue du travail

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
1 psychologue du travail	Nombre de personnes accompagnées	11	22	12	45
	Nombre de suivis clôturés	3	19	7	29

Le poste est resté non pourvu du 07/10/2021 au 30/06/2022, ce qui explique les chiffres d'activité plus bas en 2022.

Par rapport à l'année 2022, on constate que la population bénéficiant de l'étape de parcours reste globalement similaire. Les hommes sont majoritaires (69% en 2023 contre 64% en 2022), et les moyennes d'âge restent constantes 33,5 ans pour les hommes et 43 pour les femmes.

Les problématiques majeures repérées sont :

- Variables psychologiques : gestion du stress et des émotions / confiance en soi / mécanismes psychologiques de défense
- En lien avec la santé physique ou psychologique
- Mobilité

Il est fréquent qu'une situation de non emploi crée ou accentue des problématiques d'ordre psychologique et physique, en plus de compliquer l'accès aux soins. On note que les bénéficiaires du rSa sont d'autant plus sujets à différents processus psychologiques : stress, anxiété, manque de confiance en soi, baisse du sentiment d'efficacité personnelle et de l'estime de soi, manque de sentiment de légitimité. L'intensité et la robustesse de ces problématiques sont corrélées avec la pérennité de la situation.

En effet, plus la situation de non-emploi dure dans le temps, et plus ces freins auront tendance à se renforcer, ce qui accentue la difficulté d'un retour à l'emploi. Le non-emploi peut également aboutir à de l'isolement social et à une forte précarité financière et matérielle. Par conséquent, il n'est pas rare d'observer une fragilisation de la santé psychologique et physique.

La proportion des 3 principaux freins identifiés reste semblable.

	Freins		
	Psycho	Santé	Mobilité
2022	46%	21%	11%
2023	47%	23%	13%
31/08/2024	58%	18%	12%

PERSPECTIVES

Maintien du poste de psychologue du travail à 0.5 ETP avec :

- Une expertise plus poussée lors du travail en individuel
- Un soutien à l'animation des actions collectives de préparation à l'emploi





DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°29 Animateur numérique itinérant

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 animateur numérique itinérant		
319 permanences numériques réalisées		
203 ateliers numériques réalisés		
1760 participants		
14 actions collectives		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

L'animateur numérique a pour mission de :

- Développer l'autonomie numérique des personnes
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes
- Résoudre des problématiques numériques personnelles ciblées collectivement et/ou individuellement

Globalement,

- 319 permanences numériques réalisées
- 203 ateliers numériques réalisés
- 1760 bénéficiaires rencontrés
- 14 actions collectives

Tableau Données chiffrées de l'animateur numérique itinérant
 (Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
1 animateur numérique itinérant	Nombre de permanences numériques réalisées	121	126	72	319
	Nombre d'ateliers numériques réalisés	54	87	62	203
	Nombre de bénéficiaires rencontrés	502	744	514	1760
	Actions collectives	7	6	1	14

Une activité en évolution depuis 2022 et qui se confirme en 2023 et 2024.
 L'identification de l'animateur numérique est désormais bien ancrée dans l'ensemble des MSD, ainsi que le positionnement de tous les bénéficiaires entrant dans le dispositif rSa, sur les ateliers Boost Emploi, ont permis cette nette progression des participants.

Les femmes représentent plus de la moitié du public reçu lors des permanences numériques. Une tendance qui tend à se confirmer ces 3 dernières années. Elles sont âgées de plus de 50 ans pour 39% d’entre elles. Un profil type quasi identique à 2022 avec, à noter, une baisse des plus de 50 ans au profit des 20-30 ans.
 Quant au public "BOOST Emploi", en 2022, sont présents majoritairement des hommes alors qu'en 2023, la tendance s'inverse avec une majorité de femmes.

L'animateur reste mobilisé également sur l'ensemble des actions collectives portées par l'équipe d'accompagnement afin de préparer et optimiser le retour à l'emploi des publics.

PERSPECTIVES

Maintien du poste de l'animateur numérique en permanences régulières sur les 12 MSD avec la poursuite :

- Du travail engagé avec la présentation de la plateforme BOOST Emploi, dès l'entrée dans le dispositif
- Des permanences numériques dans les 12 MSD du territoire
- De sa participation lors des actions collectives





DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°30

Agent de santé - Infirmier Diplômé d'État (IDE)

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
2 agents de santé - Infirmiers Diplômés d'État		

PUBLICS CIBLES

- Les bénéficiaires du rSa accompagnés par des référents sociaux

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les deux Infirmiers Diplômés d'État - agents de santé ont pour mission de :

- Favoriser l'accès aux soins pour les bénéficiaires du rSa et résoudre les difficultés de santé à l'issue de l'accompagnement
- Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

La répartition sectorielle se traduit ainsi :

- 1 agent de santé pour les secteurs des MSD de : Brive Ouest, Juillac, Brive Centre, Meyssac, Brive Est.
- 1 agent de santé pour les secteurs des MSD de : Tulle, Uzerche, Argentan, Égletons, Meymac, Ussel, Bort.

Tableau Données chiffrées des agents de santé - Infirmiers Diplômés d'État

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 31/08/2024)

		12/2022	12/2023	31/08/2024	Total
2 agents de santé - Infirmiers Diplômés d'État	Nombre de suivis en cours	63	90	79	-
	Nombre de personnes accompagnées	130	142	127	399
	Nombre de suivis clôturés	67	52	48	167

Une personne bénéficiaire du rSa peut être accompagnée 24 mois par l'IDE du service Emploi et Insertion.

À l'échelle départementale, en 2023, un public accompagné majoritairement masculin (54%), célibataire (64%) âgé de plus de 50 ans pour 41%.

Par comparaison avec 2022, le public cible s'est inversé à savoir une majorité d'hommes (54%) contre une majorité de femmes en 2022 (53%). Par ailleurs, la tendance d'un public accompagné vieillissant, se confirme. En basse Corrèze, le profil type est une femme de plus de 50 ans, célibataire sans enfant alors qu'en haute Corrèze, le profil est plutôt un homme âgé de plus de 50 ans célibataire sans enfant.

À l'échelle départementale, les principales problématiques repérées sont :

- Problèmes psychologiques
- Addictions
- Douleurs chroniques

Les personnes accompagnées se trouvent confrontées à l'isolement, la précarité et au désert médical, autant de facteurs qui contribuent à allonger les délais de prise en charge des soins. Le manque de professionnels en santé mentale est tout particulièrement à souligner au regard des besoins des publics à accompagner.

A noter, de 2022 à 2023, +42% d'instruction de dossiers MDPH.

PERSPECTIVES

Maintien des deux postes d'Infirmiers Diplômés d'État - agents de santé en réponse aux problèmes de santé freinant toute insertion.





DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°31 Animateur du PTI

Chiffres clés au 30/09/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 animateur du PTI		
2 comités de pilotage		
94,4 % de réalisation		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

L'animateur du PTI permet :

- La coordination départementale autour des politiques publiques d'insertion
- La fluidité et une lecture des différents dispositifs existants
- Un partenariat et une activation du PTI optimisés

Il anime, recense et active les différents besoins et projets sur l'ensemble du territoire corrézien. Il est le garant de l'articulation entre dispositifs et partenaires et veille à pouvoir apporter les niveaux de réponses adaptés aux besoins des publics.

Un comité de pilotage a lieu chaque année pour présenter notamment l'état d'avancement de chacune des actions aux différents partenaires : les 15/11/2022, 15/11/2023 et 03/12/2024.

16 groupes de travail ont été déployés sur 2022-2024 avec l'organisation de 82 réunions.

Tableau Données chiffrées de l'animateur du PTI

(Source Conseil départemental de la Corrèze - Service Emploi et Insertion au 30/09/2024)

		12/2022	12/2023	30/09/2024	Total
1 animateur du PTI	Nombre de comités de pilotage	1	1	0	2
	Nombre de groupes de travail actifs	4	7	5	16
	Nombre de réunions	40	22	20	82

PERSPECTIVES

- Maintien du poste d'animateur du PTI avec le portage des nouvelles actions, la communication auprès des partenaires et l'activation au quotidien du PTI dont le lancement de l'avenant au PTI 2025-2028.
- Implication de l'animateur PTI dans le déploiement de la feuille de route prévue dans le cadre de la réforme France Travail afin d'assurer une parfaite cohérence entre le PTI et ce nouveau document cadre.





DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS POUR ACCOMPAGNER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°32 Accompagnement global

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 dispositif co porté par le Conseil départemental et France Travail		
945 personnes ayant intégrées ce dispositif		
Dont 35.4 % de bénéficiaires du rSa		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa, inscrits à France Travail rencontrant des difficultés sociales et professionnelles

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Il s'agit d'un dispositif co porté par le Conseil départemental (MSD) et France Travail pour faciliter l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.



Globalement, ce sont 945 personnes qui ont pu intégrer ce dispositif sur la période 2022-30/06/2024.

Tableau Données chiffrées concernant le dispositif Accompagnement Global
(Source France Travail au 31/05/2024)

	2022	2023	30/06/2024	Total
Nombre de personnes ayant intégré le dispositif	465	306	174	945
Pourcentage de bénéficiaires du rSa	37 %	37.3 %	32 %	35.4 %

PERSPECTIVES

Poursuite de l'accompagnement global pour les publics non pris en charge par l'équipe dédiée du service Emploi et Insertion.

4 nouvelles fiches action intégrées au PTI 2022-2024 suite au Comité de pilotage PTI du 15/11/2023

Action	Réalisée	Non réalisée
4 nouvelles fiches action		
-33- Partenariat avec la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM) : "J'entreprends Corrèze"		
-34 - Les modes de garde en Corrèze		
-35- VINCI - CD19 - ADER MOBILITE		
-36- Artistes Créateurs d'Art et Label Origine Corrèze		



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°33

Partenariat avec la Société Hydro-Électrique du
Midi (SHEM) : "J'entreprends Corrèze"

Chiffres clés au 11/07/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
3 sessions organisées		
27 certifications attribuées		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

L'objectif de cette action est de doter les porteurs de projets, de compétences nécessaires à la structuration et à la conduite d'un projet entrepreneurial.

Cette formation permet de :

- Évaluer ses capacités à entreprendre
- Acquérir de la méthodologie, des outils et les connaissances nécessaires
- Valider les conditions de viabilité et de réussite du projet
- Identifier les étapes et les démarches clés
- Obtenir une certification officielle et reconnue (inscrite au RNCP)
- Finaliser son projet et préparer sereinement le démarrage de son entreprise.

Les prescripteurs sont : France Travail, Cap Emploi, Missions Locales et le Conseil départemental.

En fin de formation, les personnes obtiennent une certification officielle et reconnue, validant 10 compétences entrepreneuriales.

Sur la période 2022-2024,

- 43 dossiers de candidature
- 36 stagiaires de la formation
- 31 candidats au jury de certification
- 27 certifications attribuées, soit 75% des stagiaires.

Tableau Données chiffrées concernant la formation "J'entreprends Corrèze"
 (Source BGE - SHEMA au 11/07/2024)

	2022	2023	2024	Total
Nombre de dossiers de candidatures	14	15	14	43
Nombre de stagiaires retenus	13	13	10	36
Nombre de candidats au jury de certification	11	11	9	31
Nombre de certification attribuées	9	11	7	27
Nom du (de la) parrain / marraine et activité	Valter BOVETTI, Artisan- Chocolatier à Terrasson Lavilledieu	Sébastien ELOY, Tapissier décorateur à Brive La Gaillarde	Ariane LEDUC MESNIER, décoratrice d'intérieur Le Cottage à Brive La gaillarde	

Des données relativement stables avec une dizaine de certifications à chaque session.

PERSPECTIVES

Partenariat à poursuivre auprès de la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEMA) et BGE à hauteur d'une session par an.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°34 Les modes de garde en Corrèze

Chiffres clés au 30/06/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 groupe de travail partenarial		
5 cartes départementales de l'état des lieux formalisées		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Les problématiques liées aux modes de garde constituent l'un des principaux freins d'accès à l'insertion, à la formation ou à l'emploi.

Le groupe de travail avait pour but de cerner les besoins sur le territoire Corrèzien, recenser l'existant et envisager des solutions. Il était constitué d'un partenariat étroit avec l'AST, la PMI, la CAF et la MSA.

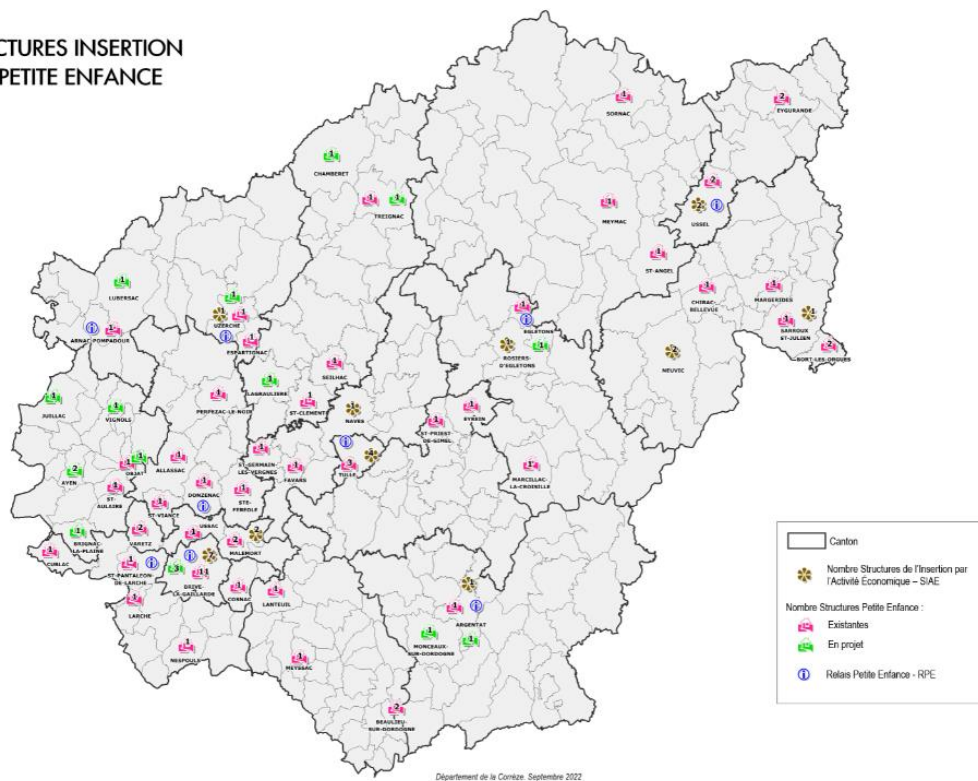
Plusieurs pistes de réflexion ont émergé :

- Faciliter la prise en charge pour les familles en difficulté. Qui prend en charge ?
- Autres labels ou structures à déployer ?
- Faciliter et aider les grandes entreprises sur les différents bassins du territoire Corrèzien pour ouvrir des structures d'accueil ?

Des pistes proposées par le groupe de travail :

- Échanger avec les entreprises de plus de 100 salariés
- Rencontrer avec les structures afin d'identifier les besoins
- Effectuer une cartographie pour réaliser un état des lieux des structures et faire apparaître les zones de tension
- Travailler sur la communication autour de l'existant et de mise en réseau
- Mettre en place l'outil de référencement DORA pour une meilleure visibilité de l'offre et des disponibilités (déjà porté par la CNAF) - action réalisée
- Étendre la formation ou les prérequis, par l'ouverture à la formation sur la structure existante AMAC pour l'accès aux métiers de la petite enfance - action réalisée

STRUCTURES INSERTION ET PETITE ENFANCE



Il est à noter la continuité du travail relationnel dans l'animation territoriale partenariale, dans l'accompagnement à la conduite du changement vers le SPIE avec avancée tangible dans l'acculturation à la démarche collaborative des institutions pour apporter leur contribution à la démarche en préfiguration des attendus France Travail.

PERSPECTIVES

Évolution vers la fiche action "Modes de garde" dans le cadre du Pacte des Solidarités qui a abouti à la mise en place d'une bonification salariale auprès des assistantes maternelles pour de la garde sur horaires atypiques.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°35 VINCI - CD19 - ADER MOBILITE

Chiffres clés au 31/08/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
1 convention partenariale engagée à partir de juillet 2023		
12 véhicules de location à coût réduit		
2 875 jours de location		
88 212 Kms effectués		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa suivis par les professionnels du Conseil départemental

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

Cette action est opérationnelle depuis juillet 2023 avec 12 véhicules de location à coût très réduit dans chaque MSD du Département.

Globalement au 31/08/2024, ce sont :

- 2 875 jours de location
- 88 212 Kms parcourus

Tableau Données chiffrées concernant le dispositif VINCI - CD19 - ADER
(Source France Travail au 31/08/2024)

	07/2023	31/08/2024	Total sur 1 année et 1 mois
Nombre de jours de location	1 364	1 511	2 875
Nombre de kilomètres parcourus	49 405	38 807	88 212

Les motifs de location sont à 72% pour des démarches d'insertion professionnelle (Emploi / Formation) et à

28% d'insertion sociale.

64% des utilisateurs sont des femmes contre 36% utilisateurs hommes.

Il est à noter que les voitures sont plus utilisées en urbain sur Brive et Tulle, avec toutefois un bon taux d'utilisation en rural comme à Juillac.

Uzerche ne rentre pas dans ce cadre car voiture immobilisée sur une durée longue en 2023.

Jours d'utilisation des voitures par MSD :

	2023	31/08/2024
MSD MEYSSAC	141 jours	93 jours
MSD JUILLAC	130	130
MSD TULLE	190	187
MSD USSEL	42	113
MSD UZERCHE	78	197
MSD BORT	98	6
MSD BRIVE OUEST	119	BRIVE CENTRE : 165
MSD BRIVE OUEST 2	180	158
MSD BRIVE EST	168	161
MSD EGLETONS	108	110
MSD MEYMAC	62	130
MSD ARGENTAT	48	61

PERSPECTIVES

Poursuite de cette action au moins sur 5 ans en lien avec l'engagement financier du Conseil départemental et de la fondation VINCI.

Dans le cadre du Pacte des Solidarités, déploiement de nouveaux véhicules, en réponse aux besoins en véhicules boîtes automatiques et voiturettes ; équipement à disposition en Maisons du département (MDD) pour un meilleur maillage du territoire.



LES ACTIONS POUR ACCÉDER À LA FORMATION ET L'EMPLOI



FICHE ACTION N°36

Artistes Créateurs d'Art et Label Origine Corrèze

Chiffres clés au 31/10/2024	Niveau de réalisation	
	Réalisé	Non réalisé
2 actions collectives		
40 personnes présentes		
2 produits labellisés "Origine Corrèze"		

PUBLICS CIBLES

- Tous publics en insertion dont bénéficiaires du rSa

TERRITOIRE

- Département de la Corrèze

BILAN EVALUATIF

En 2023, 78 personnes ont été recensées comme étant artistes créateurs d'art.

Le service Emploi et Insertion du Conseil départemental s'est coordonné avec la cellule Promotion du Territoire et Innovation dans le cadre d'un groupe de travail pour organiser une manifestation d'information et de sensibilisation des personnes sur le sujet. Pour cette première information collective, la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) a pu intervenir sur le plan de la création d'entreprise et son développement alors que M Thierry ROUHAUD, responsable de la cellule Promotion du Territoire et Innovation a présenté le Label Origine Corrèze et les modalités d'éligibilité à cette marque. Cette réunion s'est tenue le 12 septembre 2023 matin et a réuni 24 créateurs d'art.

À l'issue de la réunion, une enquête de satisfaction a été envoyée aux participants afin d'évaluer cette première initiative.

 Cofinancé par l'Union européenne

Enquête de satisfaction suite à la réunion de présentation de la Marque Origine Corrèze, le 12 septembre 2023 au Conseil départemental de la Corrèze.

1- Intervention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) (W ASQUIN)

Les sujets de la création, du développement et des obligations d'une entreprise vous ont-ils parus complets ?

OUI ☐ NON ☐

2- Intervention de la Cellule Promotion du Territoire - Label Origine Corrèze (CD19) (T ROUHAUD)

Connaissez-vous la Marque Origine Corrèze ?

OUI ☐ NON ☐

Pensez-vous reprendre contact avec M ROUHAUD pour envisager éventuellement la labellisation ?

OUI ☐ NON ☐

3- Organisation générale

Le format de la réunion était-il adapté ?

OUI ☐ NON ☐

Les interventions vous ont-elles apportées des connaissances pour avancer dans votre projet entrepreneurial ?

OUI ☐ NON ☐

4- Souhaitez-vous renouveler ce format de rencontre et autour de quelles thématiques ?

OUI ☐ NON ☐

Remarques ?

.....

.....

.....

Deux produits ont pu être labellisés à la suite de cette information collective.
Un autre dossier est toujours en cours de labellisation au 30/06/2024.



Témoignage : *"Excellente idée d'un Label pour la connotation terroir corrézien"*

En 2024, il a été fait le choix de mener une nouvelle action de manière à élargir notre cible : les publics en insertion dont les personnes bénéficiaires du rSa, chefs d'entreprise depuis au moins un an, pour lesquels un appui à la valorisation et/ou développement d'un produit, d'un savoir-faire ou d'un service apparaît opportun.

Nous avons choisi d'associer la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) (sur le volet développement de l'entreprise) ainsi que les services de la collectivité pour valoriser les dispositifs que nous portons au bénéfice des corréziens tels que "Coup de pouce" (financement participatif) et "Boost projets".

L'action s'est déroulée la matinée du 3 octobre 2024 au Conseil départemental de la Corrèze.
16 chefs d'entreprise ont pu bénéficier de cette nouvelle action.

PERSPECTIVES

- Poursuite de nouvelles actions en faveur de la création et / ou développement d'entreprises, en collaboration avec nos partenaires PTI et les différents services de la Collectivité.
- Une enquête de satisfaction sera transmise aux chefs d'entreprise présents par l'intermédiaire des référents de parcours 1^{er} semestre 2025, afin d'évaluer l'impact de ces dispositifs dans le cadre de l'activation des parcours d'insertion. Elle aura également pour objectif de sonder les besoins recensés dans le cadre d'une nouvelle édition 2025.

